



**HAL**  
open science

## La cité Roguet

Jean-Henri Fabre, Paulette Girard, Thierry Mandoul, Pierre Weidknnnet

► **To cite this version:**

Jean-Henri Fabre, Paulette Girard, Thierry Mandoul, Pierre Weidknnnet. La cité Roguet. [Rapport de recherche] 0865/94, Production de la ville et patrimoine (PVP); Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse; Bureau de la recherche architecturale (BRA). 1993. hal-03099189

**HAL Id: hal-03099189**

**<https://hal.science/hal-03099189>**

Submitted on 6 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

J.H FABRE  
P. GIRARD  
T. MANDOUL  
M. MANDOUXNET

# LA CITE ROGUET

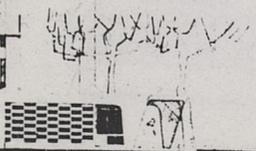
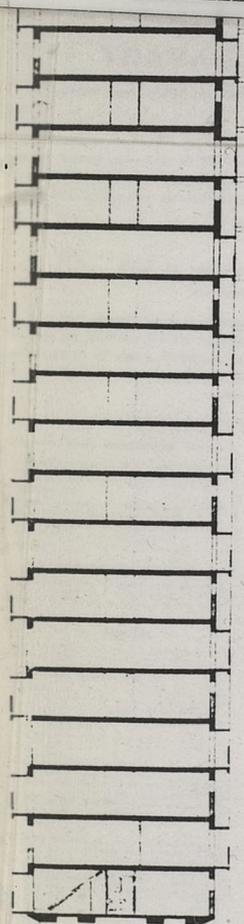
E.A.T. / PVP - 1993  
EAToulouse

14633



3030026126856

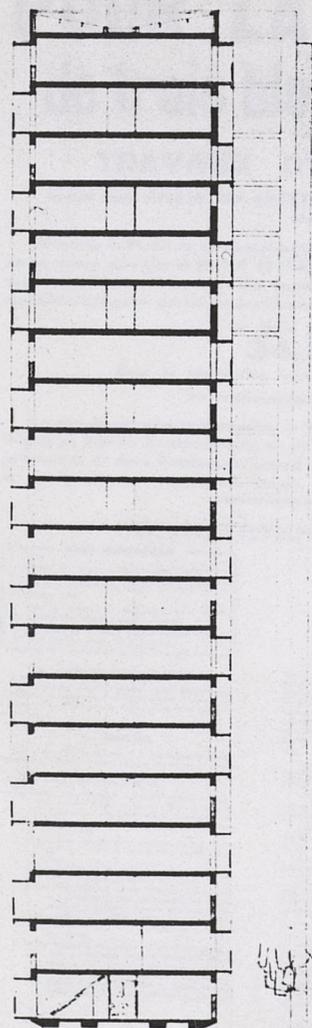
ECOLE D'ARCHITECTURE DE  
VERSAILLES



J.H FABRE  
P. GIRARD  
T. MANDOUL  
P. WEIDKNET

# LA CITE ROGUET

E.A.T. / PVP - 1993  
*EAToulouse*



# CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION de trois blocs de 18 Logements

## TRAVAUX D'ENTREPRISE GENERALE

suivant projet établi par MM. VIATGE et CASTAING, Architectes D. P. L. G. en date du 19 Decembre 1952

Monsieur le Prefet de la Haute-Garonne, Inspecteur Général de l'Administration, en mission extraordinaire, donne avis que le LUNDI 20 JUILLET 1955, à 10h., à la Préfecture de Toulouse, il sera procédé en séance publique, à l'ouverture des soumissions des travaux ci-dessus désignés, mis au concours d'après les modalités indiquées au cahier des clauses et conditions particulières.

Le devis établi par les Architectes s'élève à  
**34.568.891 francs**  
pour la réalisation immédiate du premier des 3 blocs de 18 logements  
Le cautionnement est fixé au 100<sup>ème</sup> du montant du forfait

Le jury de concours se composera de M. le Préfet de la Haute-Garonne, Inspecteur Général de l'Administration en Mission Extraordinaire, ou de son représentant, de M. le Trésorier Payeur Général ou de son représentant, de deux Membres du Conseil Général, de M. le Délégué Interdépartemental de la Reconstruction et des Architectes, auteurs du projet.

### CONDITIONS DE L'ADJUDICATION

**AVIS IMPORTANT**  
Messieurs les soumissionnaires sont avisés que les plans, devis et cahier des clauses et conditions particulières sont déposés à la date de ce jour au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.  
Il est rappelé que les soumissionnaires doivent se procurer les plans, devis et cahier des clauses et conditions particulières au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.  
Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

**I. COMMUNICATION DES PIÈCES**  
Les soumissionnaires peuvent consulter les plans, devis et cahier des clauses et conditions particulières au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

**II. ADMISSION**  
Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

**III. MODALITÉS DE RÉGLEMENT**  
Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

**IV. DÉLAIS**  
Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

**V. CAUTIONNEMENT**  
Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

**VI. DÉMARCHES**  
Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

retourner les plans, devis et cahier des clauses et conditions particulières au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

Les soumissionnaires sont avisés que les soumissions doivent être déposées au Bureau de l'Architecture de la Préfecture de Toulouse, 12, rue de la République, de 9 heures à 12 heures.

PRODUCTION DE LA VILLE ET PATRIMOINE  
(P.V.P)

Etudiantes stagiaires : Anne JOVER  
Valérie GARRIGUES

Photographe : Christian CROS

Rédaction : P. GIRARD - P. WEIDKNETT

U  
728.2  
J.H. FABRE  
P. GIRARD  
GIR  
T. MANDOU  
P. WEIDKNETT

14633

**RAPPORT DE RECHERCHE**

Responsable scientifique : Paulette GIRARD

Contrat n° 00 087382, notifié le 21 décembre 1992

Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace

Bureau de la Recherche Architecturale

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Bureau de la Recherche Architecturale, en exécution du programme général de recherche mené par le Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace avec le Ministère de la Recherche et de la Technologie. Les jugements et opinions émis par les responsables de la recherche n'engagent que leurs auteurs.

I- TOULOUSE APRES GUERRE : DU REGIONALISME  
A L'AMERICANISME p. 5

A- Les premiers buildings après guerre p. 5

B- L'implantation de la cité : histoire du lieu p. 7

II - LA CITE ROGUET : UN BUILDING A TOULOUSE p. 8

A- Modèles, usages et production p. 8

Vers un nouvel espace urbain : l'image de la modernité p. 10

a) 1953 - Le projet initial p. 10

b) Le projet de 1954 : un gratte ciel à Toulouse p. 10

c) Le projet de 1955 p. 10

d) Le projet de 1956 p. 10

D- LES LOGEMENTS : l'adoption de modèles forains p. 17

1) Evolution de l'organisation du logement p. 17

2) Forme et dimension p. 17

3) L'équipement des logements p. 17

III- LA CITE ROGUET AUJOURD'HUI : entretiens p. 25



**I- TOULOUSE APRES GUERRE : DU REGIONALISME A L'AMERICANISME**

- A- Les premiers buildings après guerre**
- B- L'implantation de la cité : histoire du lieu**

p. 5  
p. 5  
p. 7

**II - LA CITE ROGUET : UN BUILDING A TOULOUSE**

- A- Modèles, usages et production**
- B- Vers un nouvel espace urbain : l'image de la modernité**

p. 8  
p. 8  
p. 10

**1) Les étapes d'un projet**

- a) 1953 - Le projet initial
- b) Le projet de 1954 : un gratte ciel à Toulouse
- c) Le projet de 1955
- d) Le projet de 1956

p. 10

**2) Deux conceptions urbaines**

- a) Les bâtiments "A"
- b) Les bâtiments "B" et "C"

p. 12

**C. LE LOGEMENT COMME OBJET TECHNIQUE**

p. 15

**D- LES LOGEMENTS : l'adoption de modèles forains**

p. 17

- 1) Evolution de l'organisation du logement
- 2) Forme et dimension
- 3) L'équipement des logements

**III- LA CITE ROGUET AUJOURD'HUI : entretiens**

p. 25

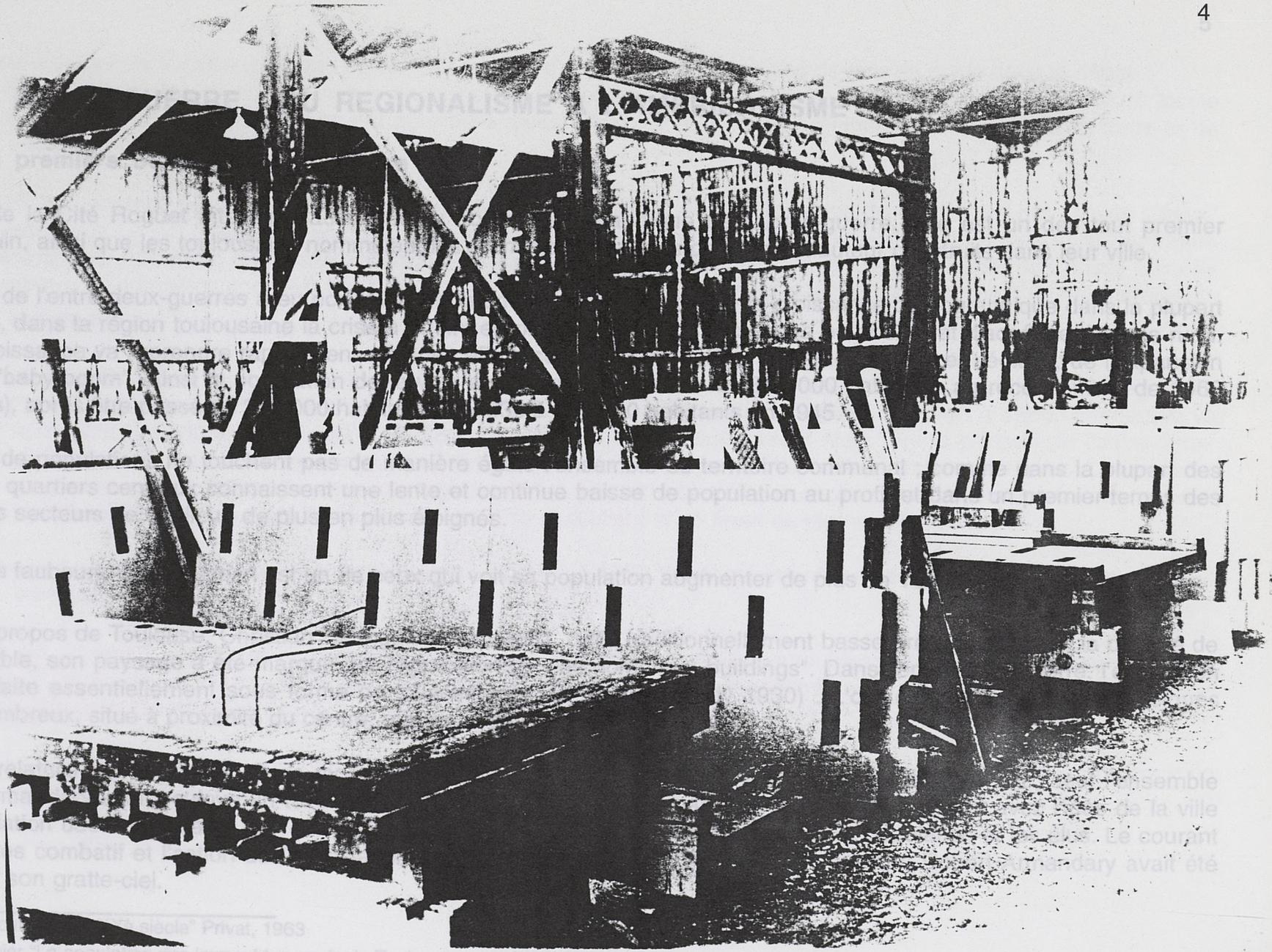
Cette monographie de la Cité Roguet s'inscrit dans une étude plus large effectuée par notre équipe portant sur la production architecturale des années 50. Ces années constituent en effet une période charnière dans la production du logement ; c'est à ce moment-là qu'ont été mis en oeuvre, à grande échelle, les principes expérimentaux par la reconstruction, tels que l'industrialisation, la standardisation, la fonctionnalisation et la normalisation.

Cette charnière des années 50 est d'autant plus importante à Toulouse, que peu touchée par les destructions de guerre, la ville a ignoré pratiquement la reconstruction. Elle est donc en quelque sorte entrée de plein pied dans les années 50. L'urbanisation se fera le plus souvent en rupture radicale par rapport à celle de l'avant-guerre, au point qu'elle aura profondément marqué, non seulement l'espace, mais aussi l'imaginaire collectif des Toulousains.

Ainsi, de la construction des premiers immeubles de grande hauteur, "le Déromédi" et la Cité Roguet, qui auront été de véritables éléments médiatiques.

Outre d'étudier ce que ces logements ont représenté au moment de leur construction, nous essaierons de comprendre ce que ces logements représentent actuellement.

Perçus de façon pour le moins contradictoire, ces immeubles font pourtant aujourd'hui partie du paysage urbain. Il nous a paru intéressant de procéder à une relecture actuelle de cette production.



Cité Roguet - Photo de chantier : éléments de fabrication

I- TOULOUSE

REGIONALISME

A- Les grands

La construction de  
"buiding" toulousain

Alors que la crise de l'emploi a touché  
des grandes villes de la région toulousaine.  
Après 1945, la croissance  
industrielle et commerciale  
(324 000 habitants)

Ces mouvements de population ont entraîné  
grandes villes, les quartiers centraux  
faubourgs puis des secteurs

De 1946 à 1962, le faubourg

Comme le note à propos de  
population était faible, son pays  
de la ville s'était faite essentiellement  
immeubles peu nombreux et

Leur architecture  
HBM de Robert Aron  
qu'en avait l'association  
régionaliste était très combattu et  
obligé d'"équiper" son gratte-ciel

1 in J. Coppolani, "Le logement social" Privat, 1963

2 p. 7 in C. Berriguer, "La population de Toulouse" Privat, 1960

## I- TOULOUSE APRES-GUERRE : DU REGIONALISME A L'AMERICANISME

### A- Les premiers buildings après-guerre

La construction de la Cité Roguet intervient au coeur du boum démographique de l'après-guerre. Elle est un des tout premier "building" toulousain, ainsi que les toulousains nommaient les premiers immeubles de grande hauteur construits dans leur ville.

Alors que la crise de l'entre deux-guerres a eu pour effet un ralentissement sensible de la croissance démographique dans la plupart des grandes villes, dans la région toulousaine la crise a atteint en priorité l'agriculture, ce qui a eu pour effet d'accélérer l'exode rural. Après 1945, la croissance va reprendre rapidement sous les effets conjugués de l'afflux de réfugiés d'autres régions, de l'expansion industrielle et du "baby-boom". Ainsi la population de la ville de Toulouse dépasse les 300 000 habitants au recensement de 1962 (324 000 habitants), après être passé de 200 000 habitants en 1936 à 264 000 habitants en 1945.

Ces mouvements de populations ne touchent pas de manière égale l'ensemble du territoire communal ; comme dans la plupart des grandes villes, les quartiers centraux connaissent une lente et continue baisse de population au profit et dans un premier temps des faubourgs puis des secteurs de banlieue de plus en plus éloignés.

De 1946 à 1962, le faubourg Saint-Cyprien est un de ceux qui voit sa population augmenter de plus de 100 %.<sup>1</sup>

Comme le note à propos de Toulouse, Christian Béringuier <sup>2</sup> en 1961, "ville traditionnellement basse, très étendue, où la densité de population était faible, son paysage a été marqué par l'apparition de très nombreux buildings". Dans l'entre-deux-guerre, l'expansion de la ville s'était faite essentiellement sous forme de lotissements (Cf Plan Jausse 1930) . L'office HBM avait réalisé quelques immeubles peu nombreux, situé à proximité du centre, et pour la plupart peu élevés.

Leur architecture relativement modeste, d'une modernité tempérée n'avait pas bouleversé le paysage de la ville, seul l'ensemble HBM de Robert Armandary avait soulevé un tollé dans la presse, parce qu'il s'élevait bien trop haut en rapport avec l'idée de la ville qu'en avait l'association des Toulousains de Toulouse, opinion par ailleurs largement partagé par la population et les élus. Le courant régionaliste était très combatif et l'action de l'association avec son mensuel l'Auta très efficace puisque Robert Armandary avait été obligé d'"équeuter" son gratte-ciel.

<sup>1</sup> in J. Coppolani "Toulouse au XX<sup>e</sup> siècle" Privat, 1963

<sup>2</sup> p. 7 in C. Béringuier "La population des immeubles neufs de Toulouse en 1960" institut de Géographie, UTM, 1960

Les qualités modernes de la construction (grandes baies, WC et salle d'eau, balcons,...) ont été de peu de poids dans le débat. Après la seconde guerre mondiale, les enjeux seront d'une nature totalement différente. Si les notions d'identité, de culture locale dominaient le débat de l'entre-deux-guerre, il n'en est de même après 1945. Le mouvement régionaliste a perdu de sa force et ne s'exprime plus tout à fait au travers des mêmes thèmes.

Le modernisme plutôt la modernité est à la mode. Comme le note Patrice Noviant <sup>3</sup>, c'est le temps de la diffusion des "objets idéaux" américains, le progressisme l'a définitivement emporté ; la ville de "Caravelle" rompt avec ses racines terriennes et la modernité devient un paradigme urbain. Aussi lors de l'inauguration de la première tranche de la cité en juin 1958, à laquelle le Conseil Général au grand complet assiste, le journaliste écrit que les 72 familles logées "goûtent maintenant à la joie de vivre dans des appartements clairs, confortables et accueillants" <sup>4</sup>.

Malgré tout, comme le note Christian Béringuier <sup>5</sup>, les toulousains éprouvaient de l'hostilité même des buildings et la Cité Roguet "le building le plus haut" était présenté aux touristes "comme la grande laideur de Toulouse". Pourtant de 1945 à 1960, l'immeuble va prendre le pas sur la maison individuelle qui jusqu'en 1958 connaîtra peu de développement alors que la période de l'entre-deux-guerre avait été très favorable où la construction de pavillon, l'essentiel de la croissance s'était traduite par de nombreux lotissements de banlieue. mais l'urgence à faire face à la crise du logement, les primes que l'état accordait mais aussi les influences des entreprises de BTP, vont faire que les groupes d'habitations élevés se multiplient et se firent de plus en plus haut".

Durant cette période, leur nombre augmente considérablement : de 1950 à 1953, quatorze grands immeubles sont construits, de 1954 à 1960, 225 grands immeubles le seront.

Si leur implantation est diverse <sup>6</sup>, "outre le nombre considérable de nouveaux et hauts immeubles, leur répartition générale sur le territoire urbanisé de la commune de Toulouse, montre qu'ils sont loin d'être uniquement confinés en banlieue comme cela est le cas dans de très nombreuses grandes villes françaises".

Les raisons de ces localisations sont de plusieurs sortes : rachat relativement facile de parcelles de jardins de faubourgs, présence de

<sup>3</sup> Patrice Noviant. p. 325 in "Americanisme et modernité" EHESS, Flammarion 1993

<sup>4</sup> Dépêche du Midi, 13 juin 1958

<sup>5</sup> C. Béringuier p. 4 op. cité

<sup>6</sup> C. Béringuier p. 1 op. cité

grandes parcelles rurales dans les faubourgs proches de la ville, ce jusqu'aux années 60. Pour ce qui est de la Cité Roguet, c'est une occasion, une particularité qui explique son implantation.

### **B- L'implantation de la cité : histoire du lieu**

A la croissance urbaine va être associée l'apparition des immeubles de grande hauteur, les grands ensembles, ainsi la cité Roguet, n'apparaît pas comme un phénomène isolé dans les années cinquante.

En 1900 est construite une gare de chemin de fer pour l'arrivée des trains de Gascogne. Cette gare est implantée sur d'anciennes parcelles rurales du gardiage appartenant notamment au Marquis de Fourquevaux. Après la seconde guerre, cette gare connaît peu de trafic, le faubourg s'est densifié et les voies gênent l'organisation de la circulation automobile notamment au niveau de la Patte d'Oie. Il est donc décidé par la SNCF après la guerre, de construire une nouvelle gare plus à l'ouest en banlieue, et ainsi le terrain est racheté par le Conseil Général de la Haute-Garonne dans le but d'y implanter une gare routière d'autobus en complément de la gare principale prévue à côté de la gare SNCF à Matabiau. En fait, ce projet sera tout d'abord réduit, puis abandonné assez rapidement au profit d'un projet de cité de logements collectifs qui se fera par le département, pour loger en priorité les employés de la préfecture et également pour intervenir dans le domaine du logement social, problème numéro un dans les années cinquante.

L'implantation de la cité se fera sur la parcelle de la gare, après que ce soit construit sur la parcelle voisine une école. Mais le plan de masse de la cité évoluera jusqu'à la fin de la construction.

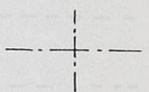
Le premier est composé d'un ensemble de petits collectifs orientés NE/SO, à l'exception d'un bâtiment orienté E-W. Il n'existe plus aucun rapport avec les rues existantes : avenue Etienne Billières ou rue de Cugnaux. Le plan de masse est organisé en fonction de l'orientation par rapport au soleil, les bâtiments sont implantés dans un espace vert uniformisant le sol de la cité ; la gare routière est implantée au centre du plan. Dans la seconde version, elle est rejetée vers l'avenue E. Billières et apparaît une barre de 20 étages rompant l'uniformité de l'ensemble orientée E.W. La dernière version du plan correspondra à la suppression du projet de gare routière, à l'implantation définitive de la barre de 20 étages au cœur du projet, et à l'alignement sur rue de deux bâtiments ferment la cité sur deux voies principales. Ainsi la cité est traitée comme une enclave, en même temps ne sont plus respectés les principes hygiénistes d'orientation puisque les deux bâtiments alignés sur rue sont orientés Nord-Sud. Avec un mail d'arbres occupant une partie de la parcelle, des plantations éparses - les espaces verts - perdent de leur homogénéité et leur caractère unificateur.

Ainsi la cité traduit les hésitations, les compromis que les différents intervenants sont amenés à faire, ni avant-garde, ni tout à fait banale, la cité Roguet témoigne des aléas du développement de la modernité concrète dans une ville de province après-guerre.

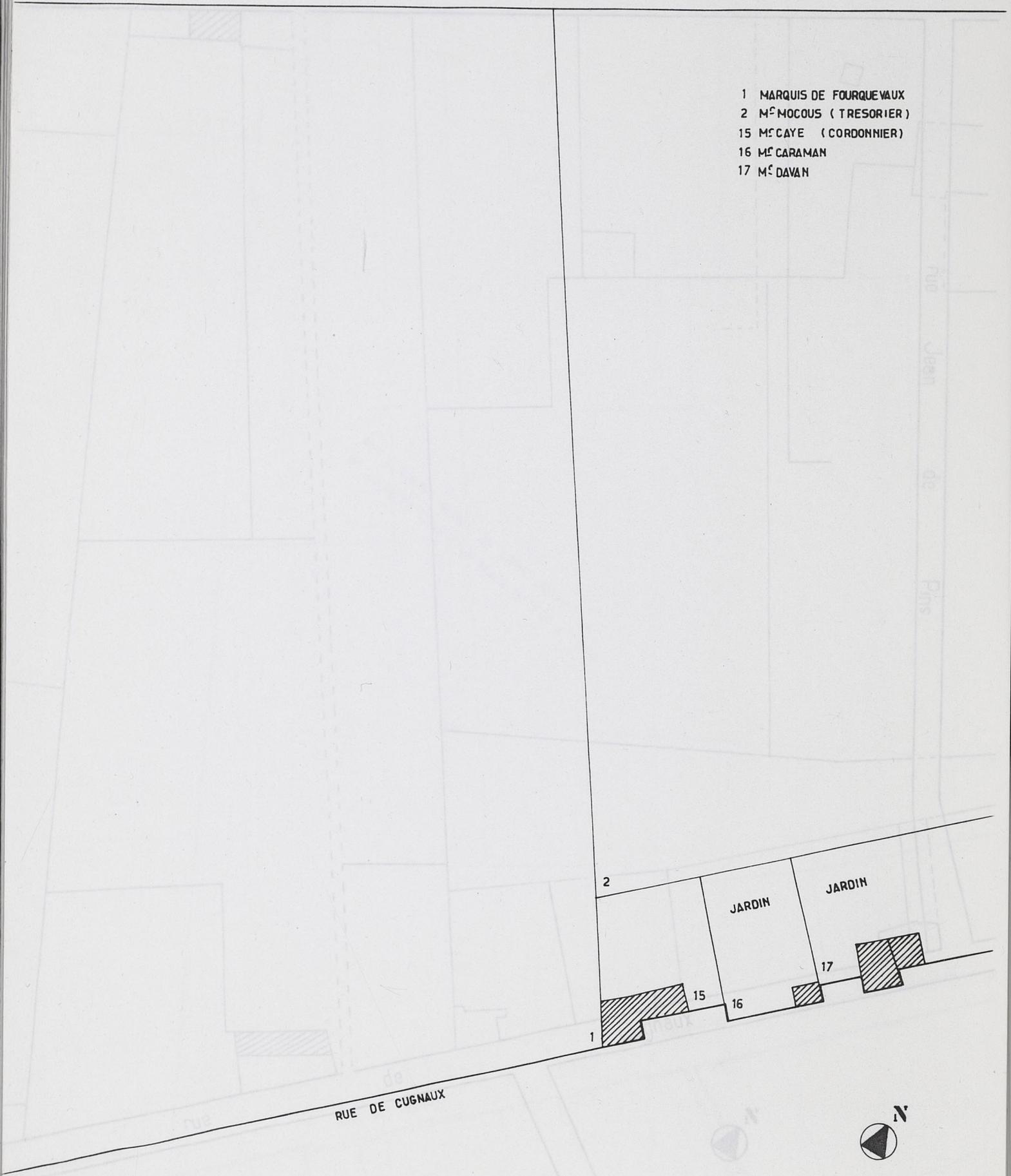


avenue de la patte

GRANDE ROUTE



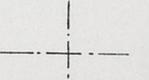
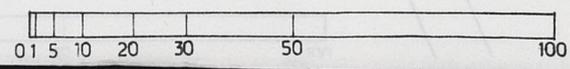
- 1 MARQUIS DE FOURQUEVAUX
- 2 M<sup>o</sup> MOCOUS ( TRESORIER )
- 15 M<sup>o</sup> CAYE ( CORDONNIER )
- 16 M<sup>o</sup> CARAMAN
- 17 M<sup>o</sup> DAVAN



RUE DE CUGNAUX

JARDIN

JARDIN



avenue de la patte d'oie

rue Jean de Pins

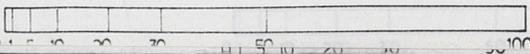
Cugnaux

rue

de

RUE DE CUGNAUX

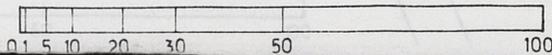
RUE A DROITE ALLANT EN LIGNE DROITE  
DE LA PATTE D'OIE A LA PLACE DU PER A CHEVAL



ALLÉE DE LA PATTE D'OIE

RUE A OUVRIR ALLANT EN LIGNE DROITE  
DE LA PATTE D'OIE A LA PLACE DU FER A CHEVAL

RUE DE CUGNAUX



avenue Etienne Billières

rue de Gascogne

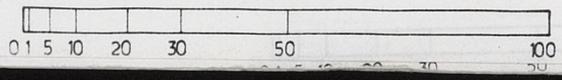
rue Jean De Pins

Gare Roguet

Cugnaux

rue

RUE DE CUGNAUX

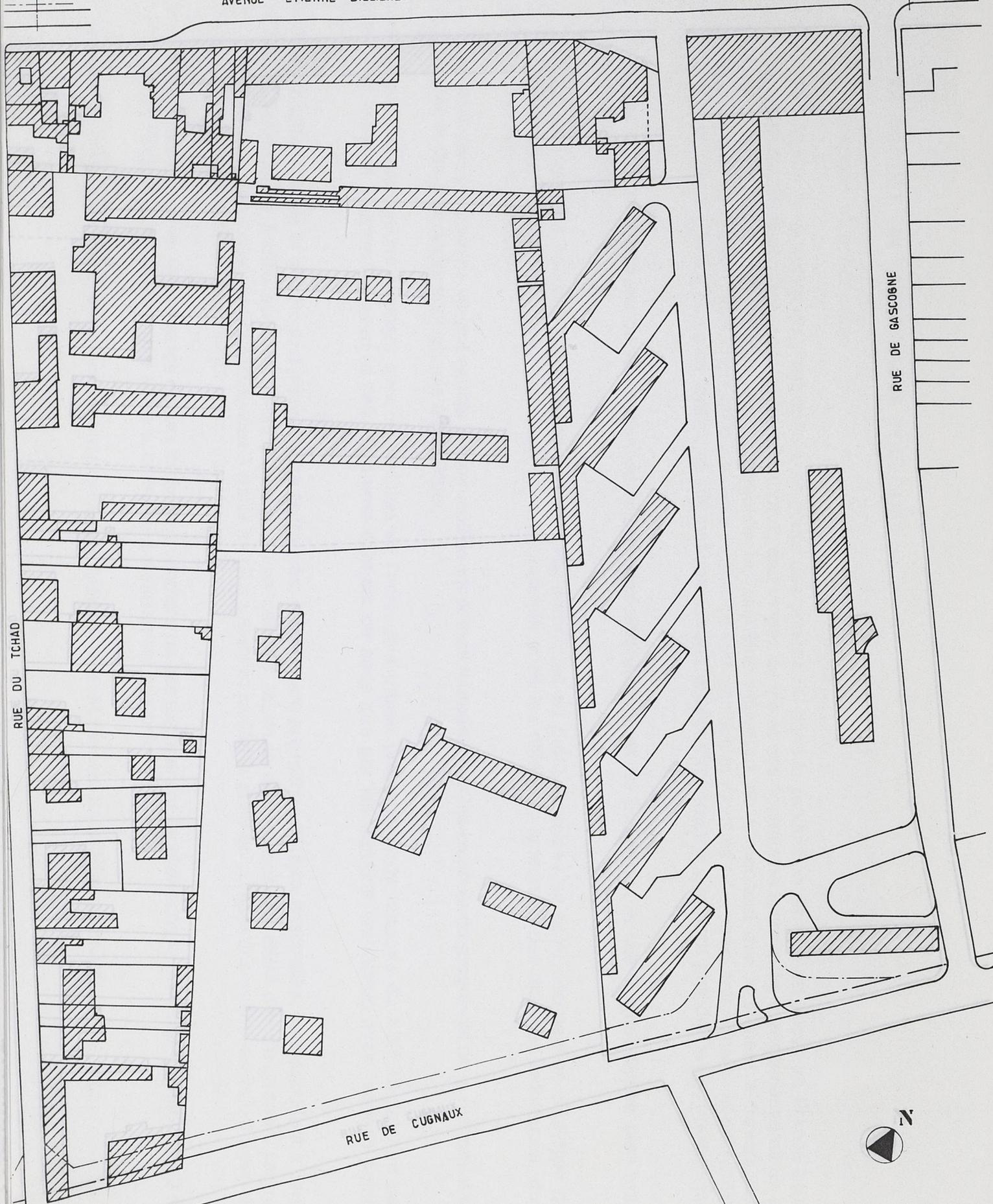
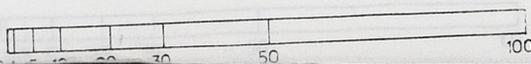


AVENUE ETIENNE BILLIERES

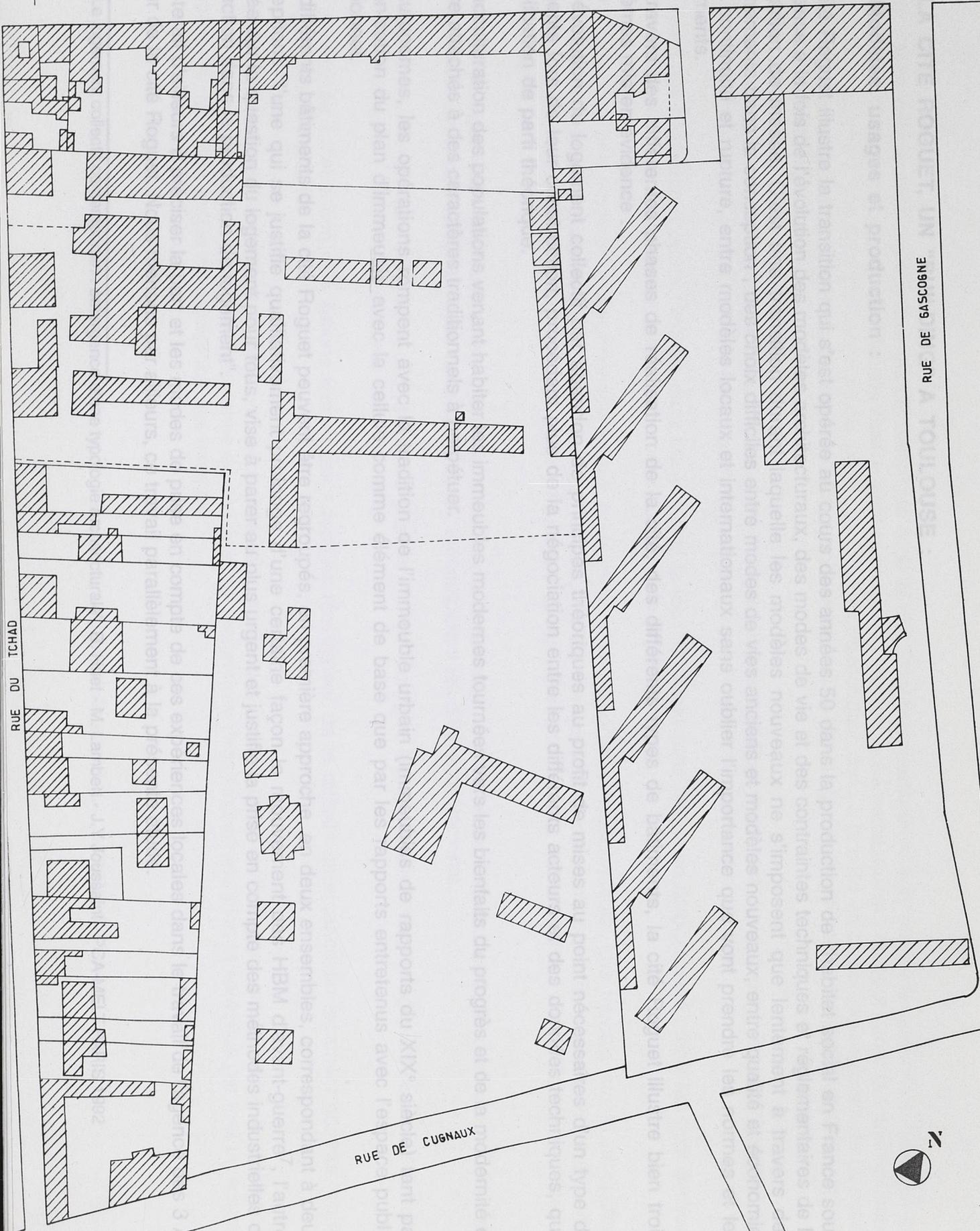
RUE DE GASCONE

RUE DU TCHAD

RUE DE CUGNAUX



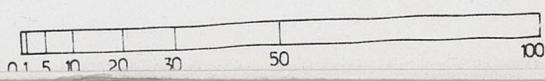
AVENUE ETIENNE BILLIERES



RUE DU TCHAD

RUE DE GASCOGNE

RUE DE CUGNAUX



## II - LA CITE ROGUET, UN "BUILDING" A TOULOUSE :

### A- Modèles, usages et production :

La cité Roguet illustre la transition qui s'est opérée au cours des années 50 dans la production de l'habitat social en France sous l'influence à la fois de l'évolution des modèles architecturaux, des modes de vie et des contraintes techniques et réglementaires de la production de masse. C'est une transition durant laquelle les modèles nouveaux ne s'imposent que lentement à travers des tâtonnements dans la conception, des choix difficiles entre modes de vies anciens et modèles nouveaux, entre qualité et économie, entre continuité et rupture, entre modèles locaux et internationaux sans oublier l'importance que vont prendre les normes et les règlements.

Au travers des différentes phases de réalisation de la cité, des différents types de bâtiments, la cité Roguet illustre bien trois problèmes mis en évidence :

1. L'évolution du logement collectif par abandon de principes théoriques au profit de mises au point nécessaires d'un type de bâtiments lors de leur construction, procédant plus de la négociation entre les différents acteurs et des données techniques, que d'application de parti théorique.
2. L'acculturation des populations venant habiter les immeubles modernes tournées vers les bienfaits du progrès et de la modernité et encore attachés à des caractères traditionnels à perpétuer.
3. Autonomes, les opérations rompent avec la tradition de l'immeuble urbain (immeubles de rapports du XIX<sup>e</sup> siècle) tant par l'organisation du plan d'immeuble avec la cellule comme élément de base que par les rapports entretenus avec l'espace public traditionnel.

Les différents bâtiments de la cité Roguet peuvent être regroupés, en première approche, en deux ensembles, correspondant à deux conceptions "l'une qui se justifie qualitativement prolonge d'une certaine façon le mouvement des HBM d'avant-guerre<sup>7</sup>, l'autre, centrée sur la question du logement pour tous, vise à parer au plus urgent et justifie la prise en compte des méthodes industrielles de production dans la production de logement".

Il resterait d'ailleurs à préciser la part et les modes de prise en compte de ces expériences locales dans le travail de l'agence des 3 A, auteur de la cité Roguet. Nous menons par ailleurs, ce travail parallèlement à la présente étude.

<sup>7</sup> "Le logement collectif contemporain : émergence d'une typologie architecturale", B. Huet - M. Lambert - J.Y Joussaint - PCA-MELT PARIS 1992

On peut schématiquement avancer que les six bâtiments A de la cité Roguet appartiennent à la première catégorie tandis que les bâtiments B et C, Corbuséens et industrialisés illustreraient la seconde. Toujours schématiquement ; on peut situer la transition entre les deux conceptions à une date charnière située autour de 1955, correspondant donc à la mise en place de l'essentiel du dispositif technico-réglementaire qui caractérise la période : cette approche comparative structurera notre démarche dans l'étude architecturale et urbaine de la cité Roguet.

Conçue et réalisée par la même équipe d'architectes entre 1953 et 1958 la Cité Roguet permet une approche fine de l'évolution des conceptions architecturales par rapport à la fois aux modèles, aux usages et aux contraintes de production.

Succèdent aux bâtiments A après 1955 les deux bases "B" et la tour "C" à très forte référence corbuséenne ; mais les trois derniers bâtiments "A" seront achevés ensuite, identiques à ceux du début de la décennie.

Enfin l'influence des modèles et expériences locaux nous semble une approche indispensable. Les travaux sur la production architecturale à Toulouse pendant l'entre deux guerres<sup>8</sup> ont montré de nombreuses particularités locales dans la conception des logements sociaux sensiblement différents de ceux , Parisiens essentiellement, servant habituellement de référence aux études contemporaines.

Dans ces perspectives, trois domaines d'évolution, caractéristiques des mutations de l'habitat collectif des années 50 vont successivement nous permettre l'analyse de la cité Roguet, en comparant les différents éléments.

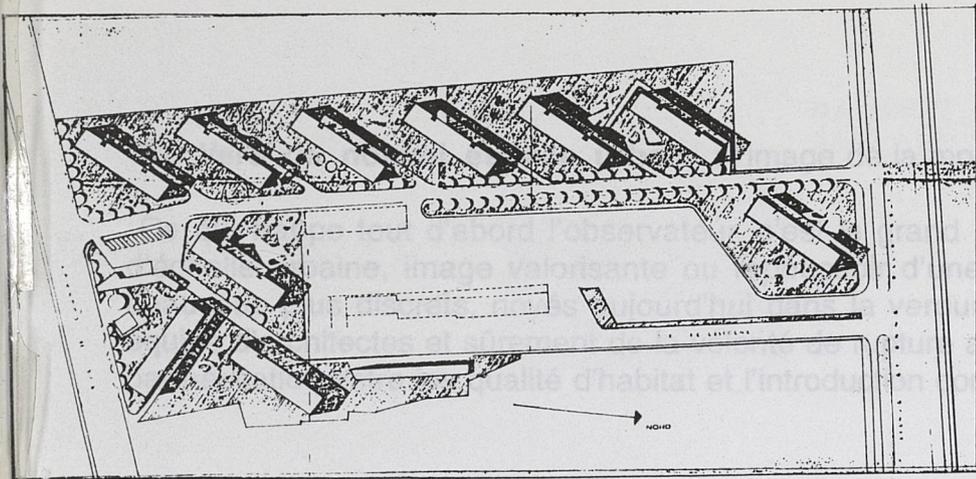
\* l'espace urbain conçu dans l'évolution des projets de plan de masse témoigne d'une évolution morphologique très nette : échelle, orientations, espaces , système de desserte des logements.

\* les modes de construction et solutions techniques adoptées témoignent de la difficile émergence du logement comme "objet-technique" industrialisable.

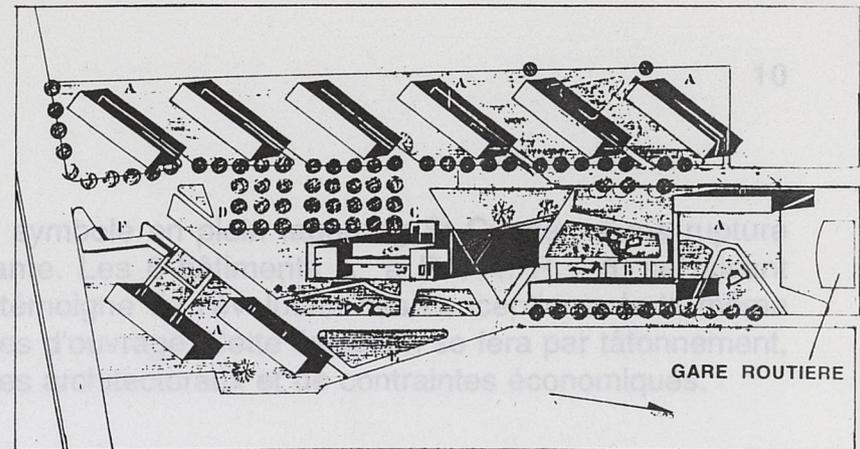
\* l'organisation des logements illustre l'évolution (souhaitée et/ou subie) des modes d'habiter, l'influence grandissante de références théoriques et surtout des contraintes de l'économie de construction recherchée dans l'industrialisation et soutenue par tout un arsenal réglementaire, face à la simple rationalisation des usagers.

---

8 "Toulouse 1920-1940 - la ville et ses architectes - P. Girard, Th. Mandoul, JL Marfaing, N. Dessaux p 123... - OMBRES 1991.



**MAI 1953:180 LOGTS**  
10 COLLECTIFS R+4 DE 18 LOGEMENTS.

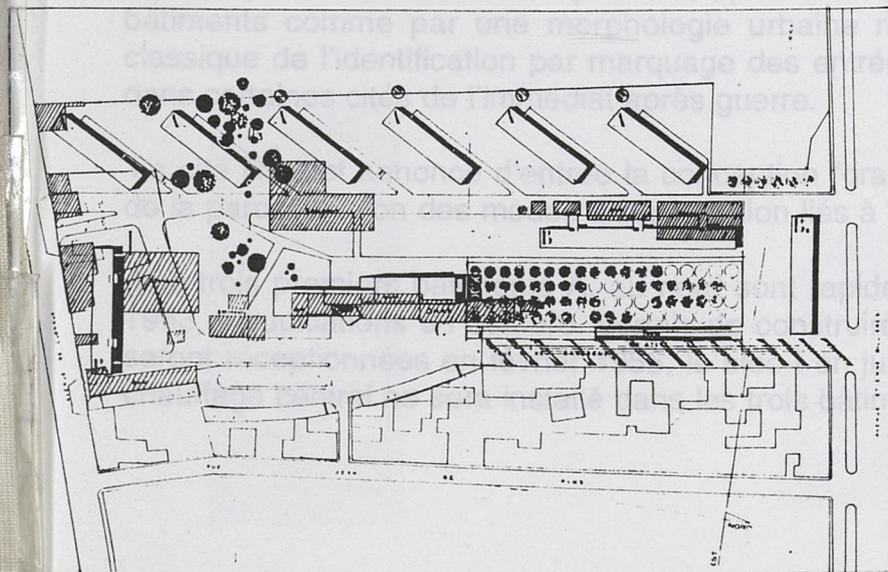


**JUILLET 1954:339 LOGTS.**  
9 COLLECTIFS R+4 DE 18 LOGEMENTS  
2 BATIMENTS R+4  
1 BATIMENT R+20

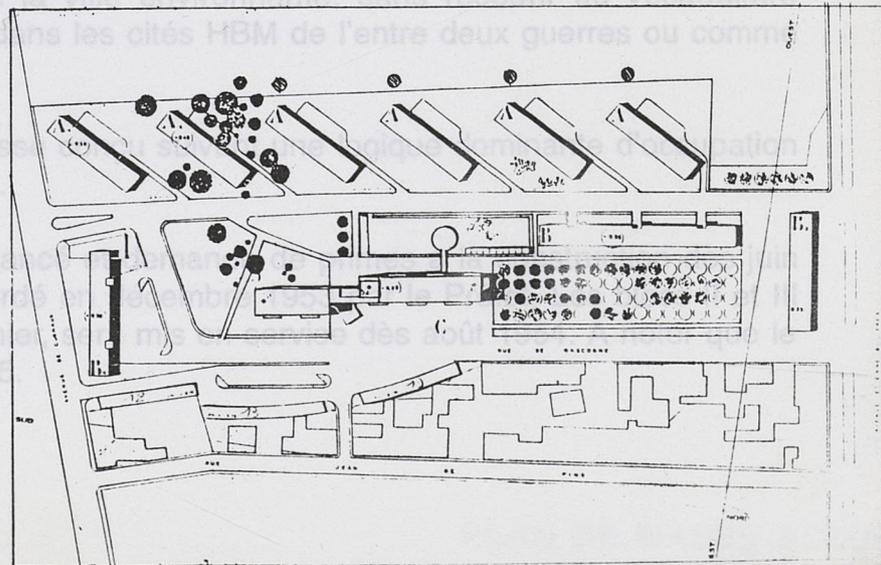
### PROJETS SUCCESSIFS

●BATIMENT REALISE

**NOVEMBRE 1955 AVEC  
L'ANCIENNE GARE  
S.N.C.F.**



**NOVEMBRE 1955:286 LOGTS.**  
6 COLLECTIFS R+4 DE 18 LOGEMENTS  
3 BATIMENTS R+4  
1 BATIMENT R+ 20



## B- Vers un nouvel espace urbain : l'image de la modernité

Ce qui frappe tout d'abord l'observateur, c'est le grand bâtiment de R + 20, symbole en plein faubourg St Cyprien d'une rupture d'échelle urbaine, image valorisante ou repoussoir d'une modernité triomphante. Les 6 bâtiments A à R + 4, R + 5, se faisant beaucoup plus discrets, noyés aujourd'hui dans la verdure. Cette opposition témoigne de l'évolution des conceptions de la même équipe d'architectes et sûrement de la volonté de rupture affirmée par les maîtres d'ouvrage. Cette évolution se fera par tâtonnement, par hésitation entre les qualités d'habitat et l'introduction contradictoire de modèles architecturaux et de contraintes économiques.

### 1) Les étapes d'un projet :

#### a) 1953 : le projet initial :

Le premier projet, datant de 1953 (plans des bâtiments 1952) prévoit la construction de 180 logements regroupés dans 10 bâtiments de 18 logements en R + 4, R + 5 (bâtiments "A"). Ils sont disposés (sauf un à l'entrée sud de la cité sur la rue de Cugnaux) en épis selon une même orientation. Dès ce premier projet la rupture morphologique intervient avec le faubourg environnant constitué de maisons de faubourgs, voire de petits immeubles urbains à l'alignement et en mitoyenneté avec jardin en fond de parcelle.

L'entrée de la cité est davantage marquée sur la rue de Cugnaux au sud que sur la grande avenue "Etienne Billières" au nord, axe majeur de l'ouest Toulousain : contraintes du programme associant encore la construction d'une gare des autobus et donc limitant la cité à la partie ouest du terrain peut être ; plus sûrement volonté de marquer la différence, la modernité de la cité par une typologie des bâtiments comme par une morphologie urbaine rationnelle sans lien avec la ville environnante, sans recourir au vocabulaire classique de l'identification par marquage des entrées et des limites comme dans les cités HBM de l'entre deux guerres ou comme dans certaines cités de l'immédiat après guerre.

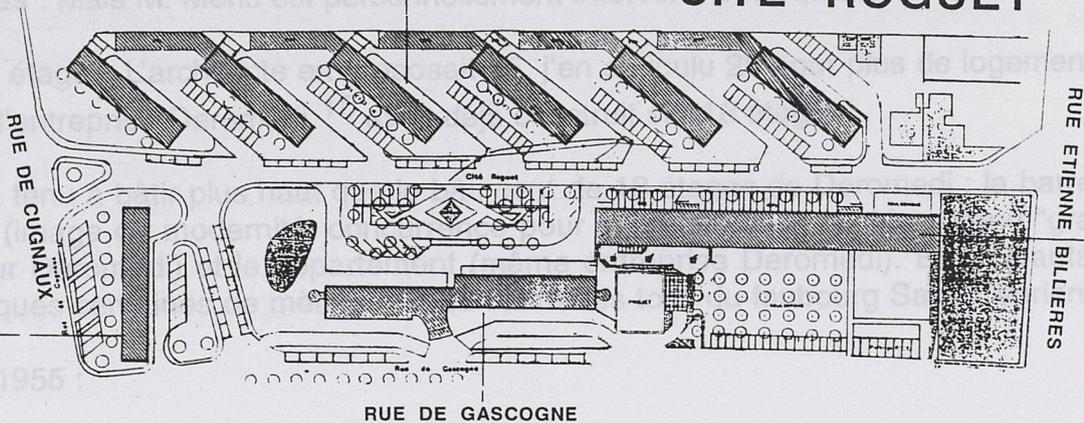
La cité Roguet annonce d'entrée la conception "grand ensemble" au plan masse conçu suivant une logique dominante d'occupation de la parcelle selon des modes d'implantation liés à l'orientation des bâtiments.

Les trois premiers bâtiments A, au nord sont rapidement réalisés : emprunt lancé et demande de primes à la construction dès juin 1953, adjudications en octobre, permis de construire des blocs I, II et III accordé en décembre 1953 par le Préfet. Les blocs II et III seront réceptionnés en février 1955, le bloc I en juin 1955, le bloc II, le premier, sera mis en service dès août 1954. A noter que le chauffage central ne sera installé dans les trois bâtiments qu'en novembre 1955.

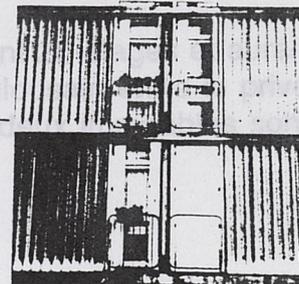
BATIMENT A:  
6X18 LOGTS.



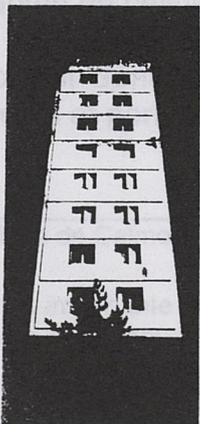
# CITE ROGUET



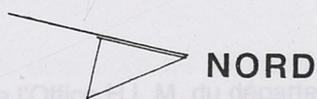
BATIMENT B:  
72 LOGTS.



BATIMENT B1:  
LOGTS.



BATIMENT C:  
200 LOGTS.



b) Le projet de 1954... (59), conserve huit des 10 bâtiments "A" mais introduit deux bâtiments "B" à R + 4 et R + 2. Ces nouveaux bâtiments sont fortement influencés par les unités d'habitations d'un manifeste architectural de modernité à Toulouse. Les architectes réalisés auprès de M. Castaing, l'un des architectes importants locaux<sup>9</sup> permettent d'évaluer les deux logiques ici à l'œuvre qui vont concourir à l'image de symbole de modernité de la tour de la cité Roguet. Pour l'architecte la référence absolue est Le Corbusier (l'unité d'habitation est même devenue la destination de son voyage de 1928) et "la façade de la barre avait été initialement calée au nombre d'or avec 16 étages". Mais M. Méric est personnellement intervenu à 20 étages.

"C'est moi qui ai voulu 20 étages... le plus haut de Toulouse..."

M. Castaing : "M. Méric a très bien pu en avoir 50" (constructeur et promoteur proches, dominant à quelque...

c) Le projet de 1955

Un avant projet de plan masse propose 286 logements en novembre 1955 : il comporte (outre les 6 bâtiments A sur la partie ouest du terrain, comme ils seront finalement réalisés, une tour de R + 20 et deux bâtiments B (B, B1) d'environ 40 logements chacun sur R + 4 en duplex et desserte par coursive intérieure.

Le Co... demande la construction d'un bâtiment supplémentaire comportant halte-autobus, magasins et une vingtaine de logements de la cité à 304 logements. Le conseil de Toulouse s'oppose à ce projet.

Conseiller Général, bientôt sén... président du Sénat, il est alors président de l'Office T.L.M. du département

...si une grande société de promotion et un très grand propriétaire immobilier. Elle

### b) Le projet de 1954 : un gratte ciel à Toulouse

Le projet porte l'ensemble à 339 logements (+ 159), il conserve huit des 10 bâtiments "A" mais introduit deux bâtiments "B" à R + 4 et surtout une première version du bâtiment "C" à R + 20. Ces nouveaux bâtiments sont fortement influencés par les unités d'habitations de Le Corbusier, nous le verrons, ils se veulent un manifeste architectural de modernité à Toulouse. Les entretiens réalisés auprès de M. Castaing, l'un des architectes, et de A. Méric, important notable local<sup>9</sup> permettent d'évaluer les deux logiques ici à l'oeuvre qui vont concourir à l'image de symbole de modernité de la tour de la cité Roguet. Pour l'architecte la référence absolue est Le Corbusier (l'unité d'habitation est même devenue la destination de son voyage de noce) et "la façade de la barre avait été initialement calée au nombre d'or avec 16 étages". Mais M. Méric est personnellement intervenu pour qu'elle soit portée à 20 étages.

"C'est moi qui ai voulu 20 étages. L'architecte en proposait 15, j'en ai voulu 20 pour plus de logements et parce que c'était le bâtiment le plus haut de Toulouse, l'entreprise Deromedi<sup>10</sup> avait déjà construit sur 18 étages".

M. Castaing : "M. Méric a tenu à bâtir plus haut que le bâtiment de 18 étages de Deromedi : la barre a finalement 20 étages et aurait très bien pu en avoir 50" (image de modernité, concurrence pour la construction du plus grand "gratte ciel" toulousain entre le privé (constructeur et promoteur Deromedi) et le département (même entreprise Deromedi). Et ce d'autant que les deux immeubles sont proches, dominant à quelques centaines de mètres l'un de l'autre les toits du faubourg Saint Cyprien.

### c) Le projet de 1955 :

Un avant projet de plan masse propose 286 logements en novembre 1955 : il comporte (outre les 6 bâtiments A sur la partie ouest du terrain, comme ils seront finalement réalisés, une tour de R + 20 et deux bâtiments B (B, B1) d'environ 40 logements chacun sur R + 4 mais dotés de cellules en duplex et desserte par coursive intérieure.

Le Conseil Général demande la construction d'un bâtiment supplémentaire comportant halte-autobus, magasins et une vingtaine de logements et portant la cité à 304 logements. La mairie de Toulouse s'oppose à ce projet.

<sup>9</sup> Maire de Calmont, Conseiller Général, bientôt sénateur et longtemps vice-président du Sénat, il est alors président de l'Office H.L.M. du département

<sup>10</sup> très importante entreprise d'origine Toulousaine de construction qui est aussi une grande société de promotion et un très grand propriétaire immobilier. Elle construit la Cité Roguet.

d) Le projet de 1956 :

Il comporte 313 logements (outre les 6 bâtiments déjà prévus :  $6 \times 18 = 108$  logements, soit au total  $313 + 108 = 421$ ) répartis en 2 bâtiments B de 36 logements identiques à ceux de 1955, 1 bâtiment de 40 logements de R + 10 côté sud sur la rue de Cugnax et le bâtiment C de 201 logements sur R + 20. C'est pour l'essentiel ce dernier projet qui sera réalisé portant l'ensemble de la cité à 421 logements, 95 garages. La gare routière est définitivement abandonnée et le bâtiment B2 sur l'avenue E. Billières sera remplacé par une poste.

Des équipements seront réalisés au rez-de-chaussée du bâtiment B, dans le prolongement de la fonction pédagogique et hygiéniste de la première moitié du siècle pour l'essentiel : puériculture, enseignement ménager, garderie, salle de "culture physique dotée de vestiaires filles (avec douches en boxes) et garçons (douches collectives), salle commune et foyer.

La réalisation est désormais prévue en deux tranches :

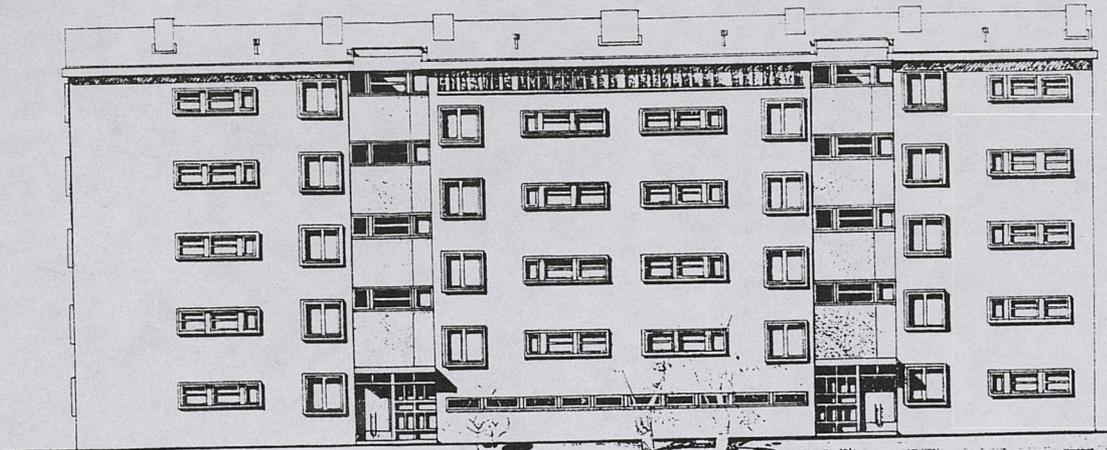
- d'abord l'emblématique bâtiment C de 200 logements sur R + 20
- puis, selon l'attribution des crédits les bâtiments B (2x36 logements) et B1 (40 logements).

**2) Deux conceptions urbaines :**

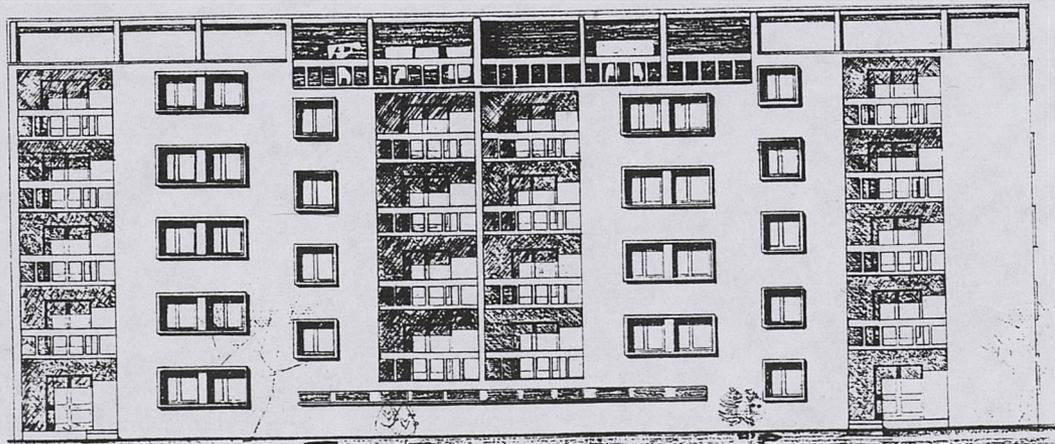
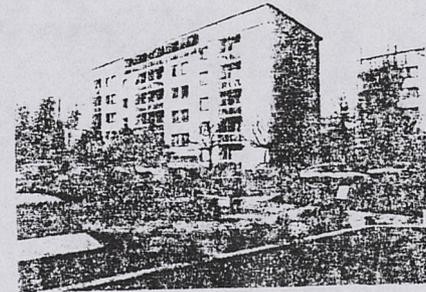
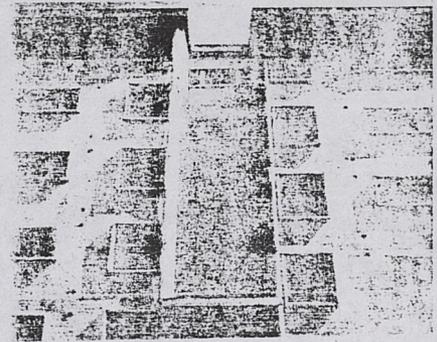
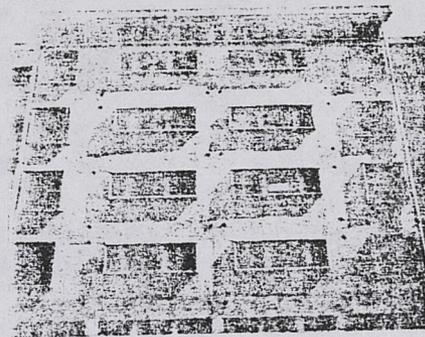
a) Les bâtiments A :

Les six bâtiments "A" réalisés, issus du premier projet de 1955 s'inscrivent tout à fait dans la tradition urbaine des HBM de l'entre deux guerres, compromis entre l'urbanité traditionnelle et la modernité rationaliste et hygiéniste et ce dans les versions projetées comme dans la réalité :

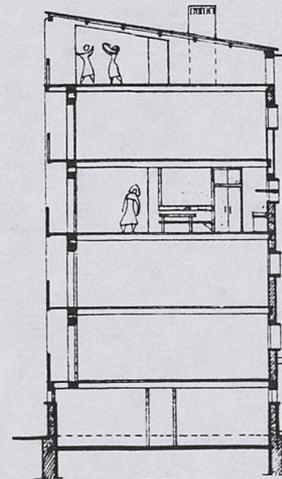
- les immeubles ont deux façades qualifiées : WC, salle d'eau et cuisine, ainsi qu'une chambre sont disposés en façade côté entrée, tandis que séjour et chambres sont installés côté espace vert.
- une face de l'immeuble s'ouvre sur un espace planté tandis que de l'autre côté l'entrée ouvre sur une voie de desserte conduisant aux boxes et parkings. Les pelouses sont délimitées par des bordures en tube métallique, nature disciplinée dans la tradition HBM à l'esthétique modernisée.
- les 6 barres sont cependant disposés parallèlement en épis ; entre chacune se côtoient voie d'accès et espace planté, espace du devant et du derrière. Cependant chacun reste très nettement identifiable et caractérisé, les espaces verts jouant, 35 ans après leur



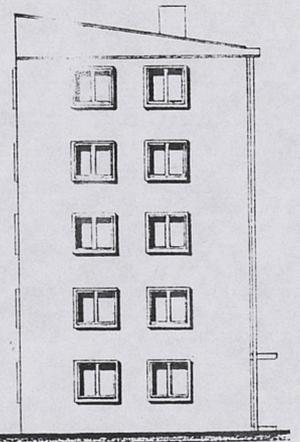
FACADE OUEST



FACADE EST

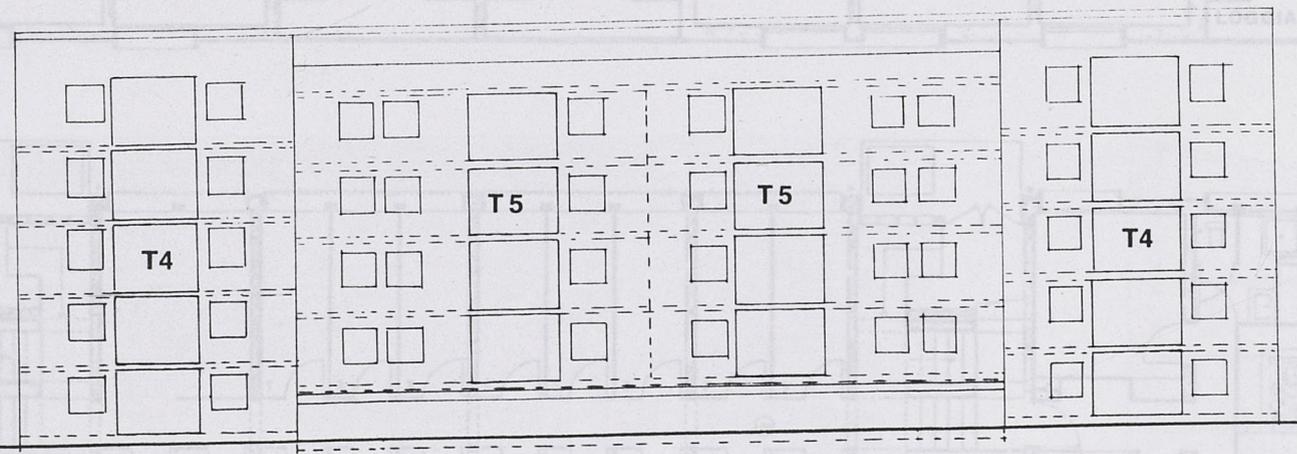
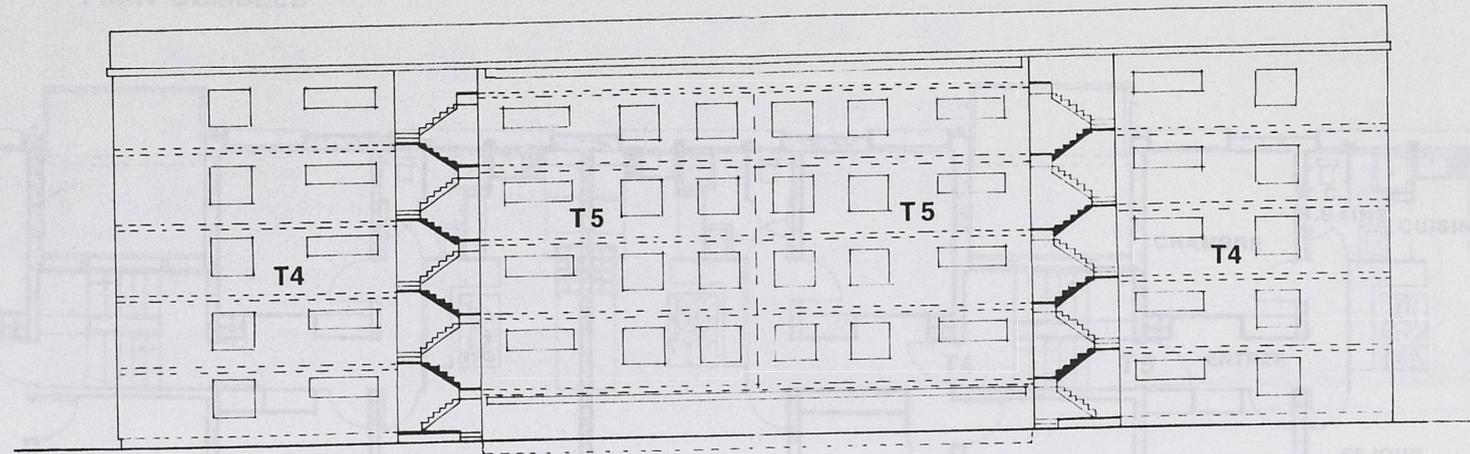


COUPE

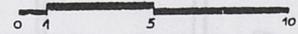


FACADE NORD

PLAN COMBLES

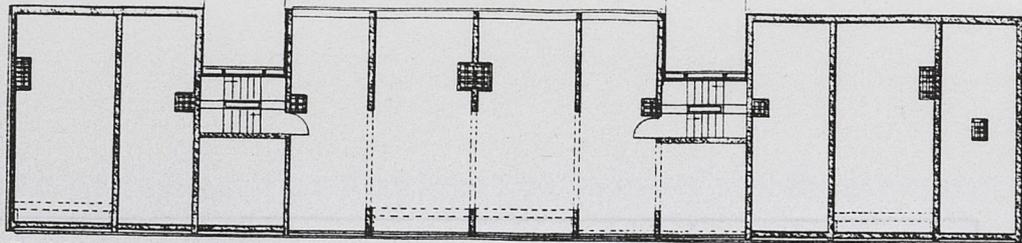


**CIRCULATIONS  
REPARTITION DES LOGEMENTS**



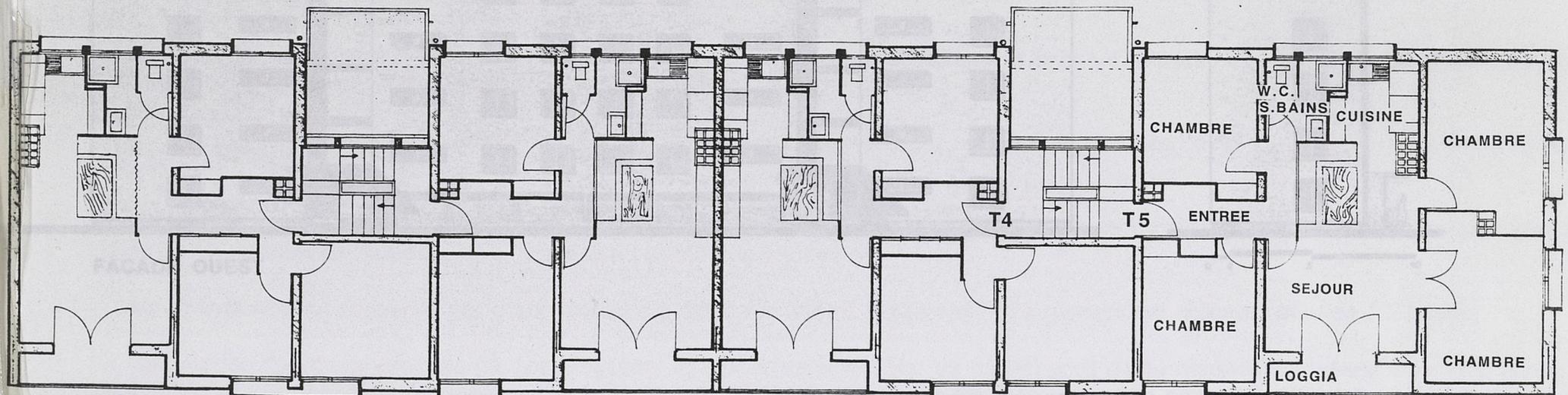
REZ DE CHAUSSEE

**BATIMENT**

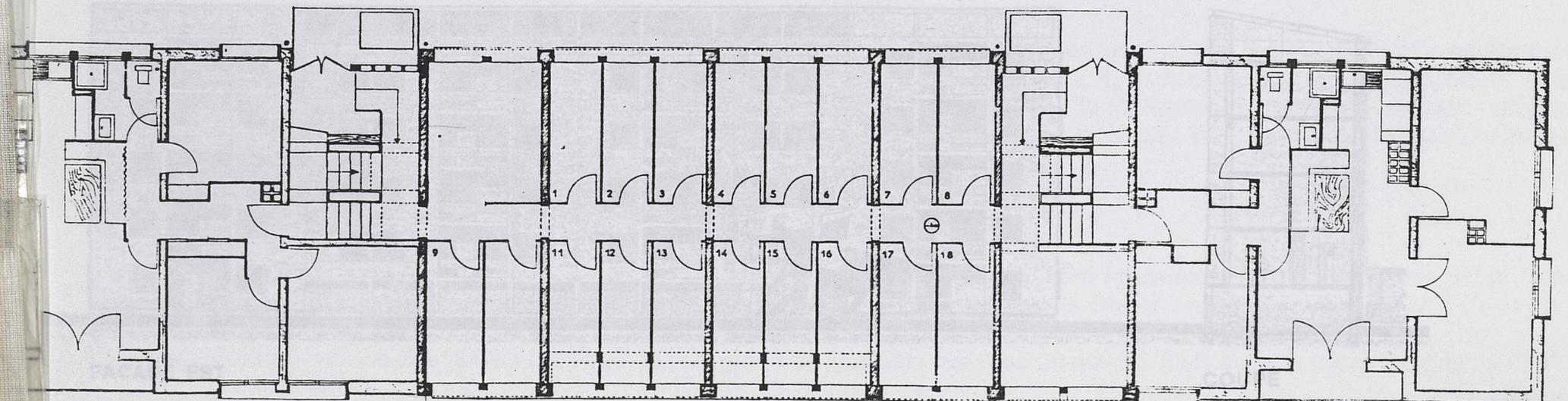


PLAN COMBLES

CITE ROGUET **BATIMENT A**  
 HABITATIONS  
 ECONOMIQUES  
 LOGEMENTS  
 TYPE II  
 IV  
 V  
 A  
 ETAGE

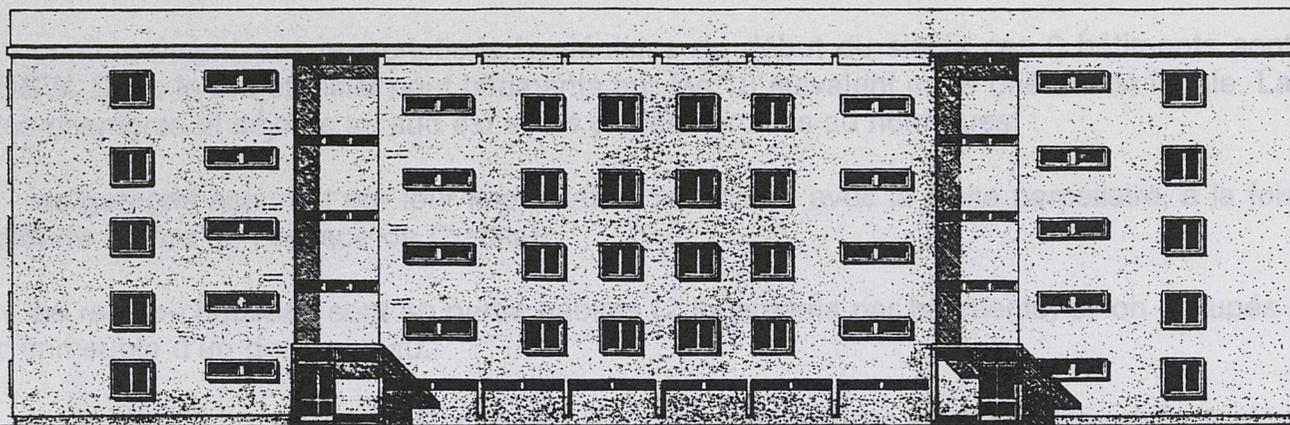


PLAN ETAGE

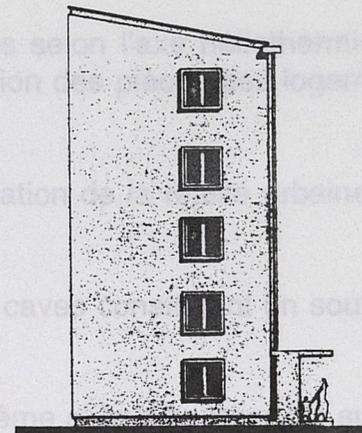


PLAN REZ DE CHAUSSEE

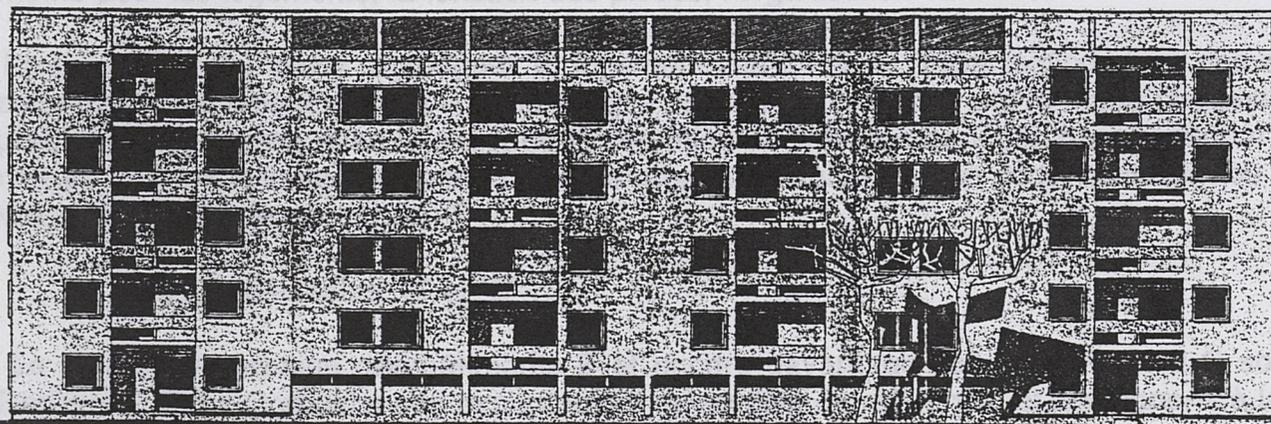




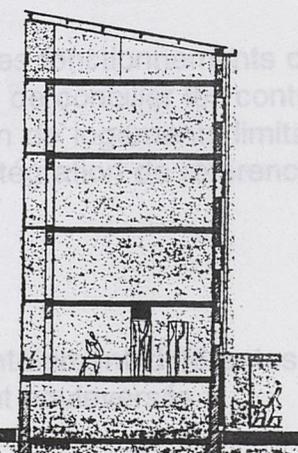
FACADE OUEST



0 4 5 10



FACADE EST



COUPE

rôle protecteur. L'espace arrière est clos par 4 garages : les bâtiments sont liés et non isolés.

- conformément aux prescriptions hygiénistes du début du siècle ces 6 bâtiments sont orientés selon l'axe héliothermique NNE - SSW. Dans le projet initial neuf bâtiments sur les 10 suivaient cette orientation idéale. La répartition des pièces des logements place les chambres et séjours au sud est et les pièces humides au nord ouest :

- les garages assurent par leur implantation le raccord avec la limite parcellaire, à la fois acceptation de la réalité urbaine héritée et clôture arrière de l'espace de l'habitat

- les rez-de-chaussée sont en partie habités (2 logements par bâtiments) sinon occupés par des caves constituant un soubassement d'immeuble d'un demi niveau.

- les immeubles s'élèvent à R + 4, R + 5, sans rupture avec l'épannelage urbain toulousain, même si leur hauteur est supérieure à celle de ce quartier de faubourg peu urbanisé au début des années 50.

- les logements sont desservis par deux escaliers à éclairage latéral desservant un logement par chaque palier de 1/2 niveau.

- les façades des deux versions (la 1ère réalisée, la 2ème restée à l'état de projet) sont d'une composition assez classique faisant appel à une alternance de façades pleines percées des fenêtres de chambres regroupées en bandes horizontales avec de loggias soulignant la présence des séjours d'un côté. De l'autre les fenêtres des pièces humides sont aisément identifiables ; il en est de même pour les logements, la fonction des pièces, l'organisation verticale.

La dimension des blocs regroupant 18 logements en 2 fois 9, l'organisation claire des espaces et des fonctionnements caractérisent cet esprit HBM répondant à la volonté sociale et politique (affirmée par le maire socialiste R. Badiou) de concilier les contraintes de la production de masse avec le souci de l'intégration sociale des couches populaires par la réalisation de logements limitant l'effet de rupture à la fois d'image et de morphologie urbaine. S'agit-il ici d'un souci conscient ou de simple intégration de références formelles voire d'habitude de conception ?

#### b) Les bâtiments "B" et "C" :

La conception urbaine des bâtiments B et encore davantage celle du bâtiment C sont fondamentalement différentes. Ici la "Cité Radieuse" de Le Corbusier sert explicitement de modèle de référence, et les rapports à la ville en sont bouleversés :

- l'échelle d'abord puisque le bâtiment C se veut le plus grand de Toulouse avec ses 20 étages. Mais aussi le fait qu'il regroupe 200



logements. Problème d'échelle également pour le bâtiment B1 qui s'élève quand même à R + 10, enfin pour le double bâtiment B, certes d'épannelage plus conforme à celui du quartier mais qui s'allonge sur 100 m de long.

- comme "l'unité d'habitation" les bâtiments C et B "refusent le sol, s'en écartent se perchent sur des pilotis" <sup>11</sup>, le sol est théoriquement "libéré" et est crée en rapport de contemplation avec le passant. Ces rez de chaussée furent peu à peu occupés par quelques équipements (B) mais surtout par des locaux techniques servant surtout d'abri aux marginalités sociales, rôle en soi utile dans la ville mais bien loin du rêve de libération du sol pour la nature et la vie.

L'espace autour des bâtiments n'est plus ici qu'un espace résiduel ou alternent pelouses, parkings et maigres aménagements difficilement identifiables.

- les pignons des bâtiments B et C sont aveugles.

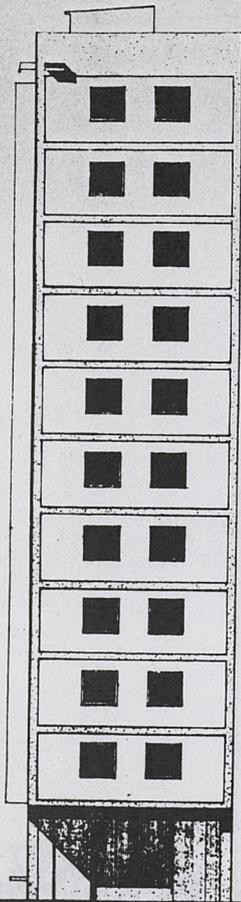
- les façades des immeubles abritent indifféremment des séjours, des cuisines ou des chambres sans orientation privilégiée : il ne s'agit ici que de la résultante de la combinaison savante des cellules d'uplex. Les façades sont répétitives et jouent sur l'alternance loggias en saillie / panneau percé des fenêtres de chambres dans le bâtiment C ; loggias en creux / panneau percé des fenêtres des chambres pour le B1 ; panneaux de fibrociment ondulé / fenêtres verticales assemblées / fenêtre horizontales pour le B. Dans tous les cas ce sont des éléments préfabriqués industriels qui animent la façade et qui sont mis en valeur, transmettant une image de modernité industrielle très forte refusant tout référence à la composition traditionnelle.

- les bâtiments ne sont plus orientés selon l'axe héliothermique pur, ni, à l'exception du bâtiment bordant la rue de Cugnaux, par rapport à l'organisation urbaine. Il s'agit davantage pour les bâtiments B et C de l'implantation optimum sur une parcelle d'un objet préconçu.

- si la rue-corridor honnie par les hygiénistes et les modernes disparaît, le couloir devient rue, la desserte des logements se faisant par des coursives intérieures un niveau sur deux.

"L'accès à l'immeuble C se fait par une vaste entrée commune qui à la fois témoigne, dans une apparente contradiction, d'une volonté de valorisation de la modernité et un prolongement de l'esprit "cité" des premiers H.B.M. philanthropiques :

<sup>11</sup> "de l'ilot à la barre" Castex, Panerai, Depaule - Paris DUNOD 1978



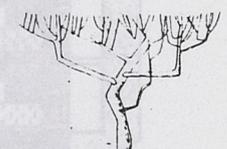
FACADE OUEST



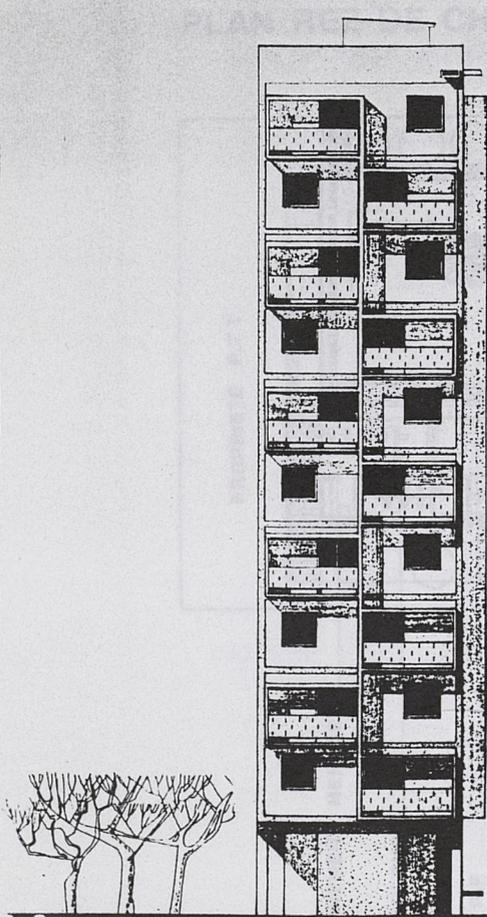
FACADE SUD

FACADE EST

FACADE NORD



5 10

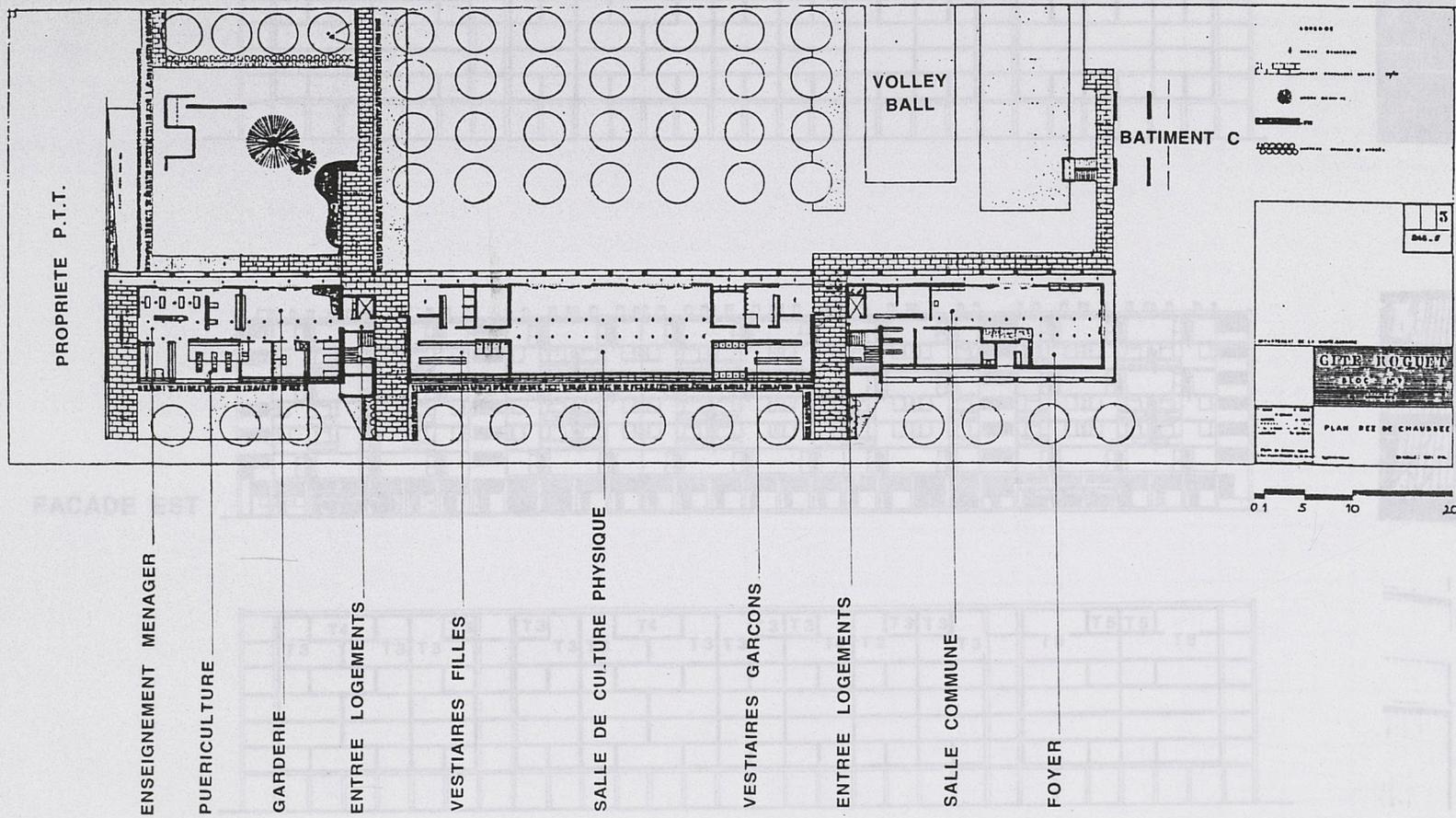


FACADE EST

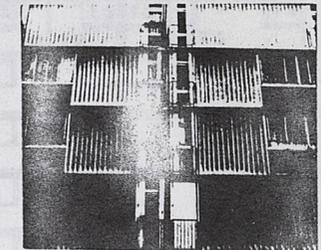
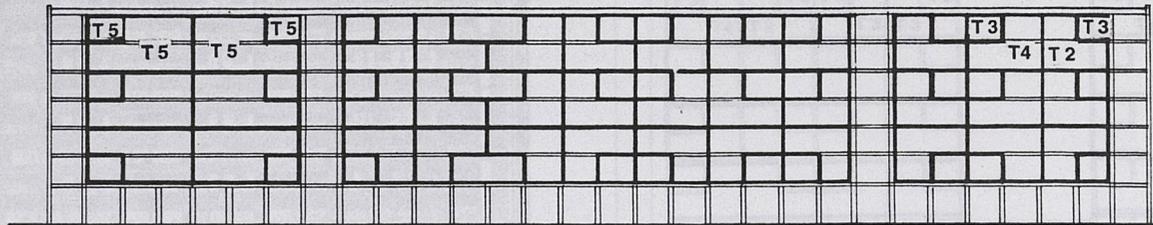
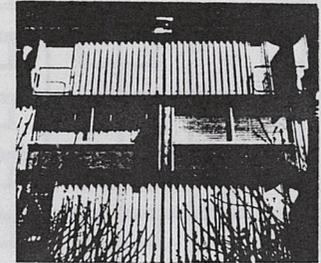
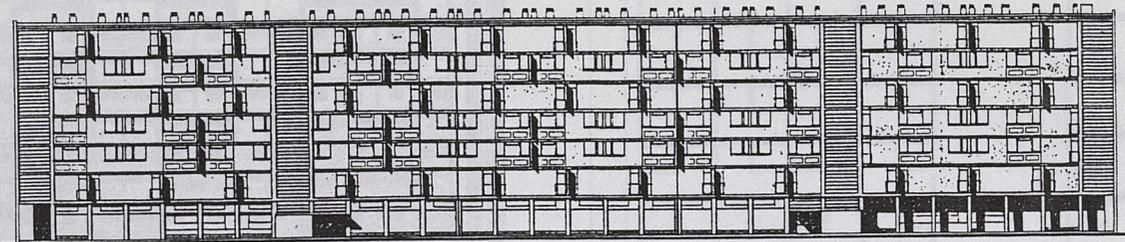


FACADE NORD

# PLAN REZ DE CHAUSSEE

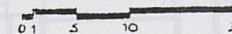
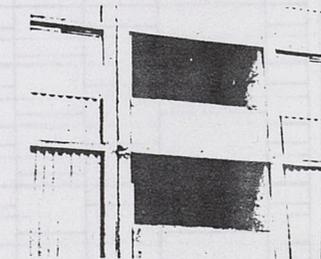
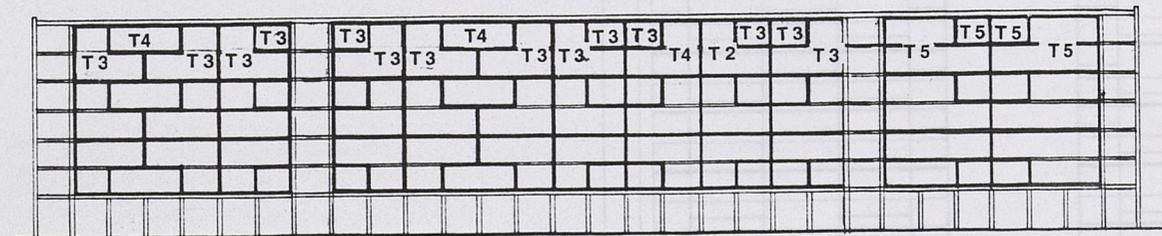
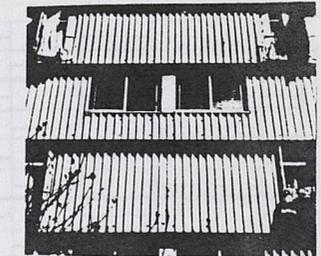
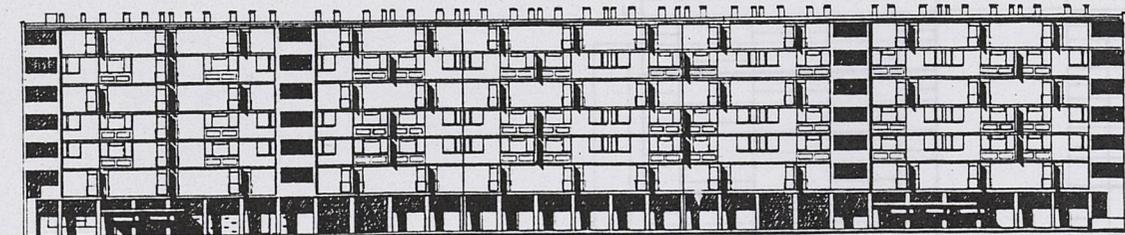


FACADE OUEST



REPARTITION DES LOGEMENTS

FACADE EST

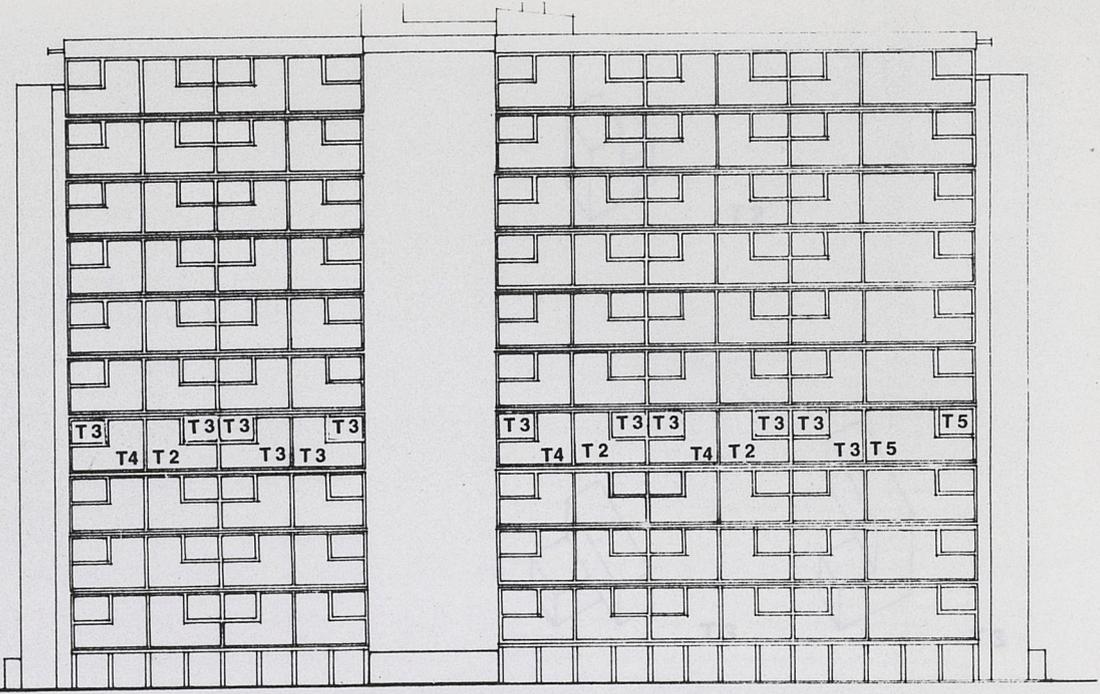


REPARTITION DES LOGGIAS

BATIMENT B



CADE EST

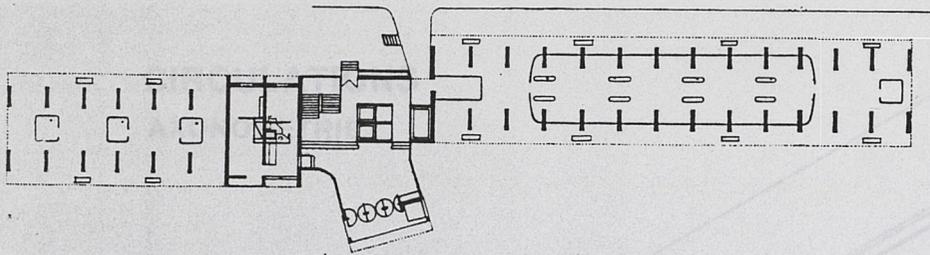


REPARTITION DES LOGEMENTS

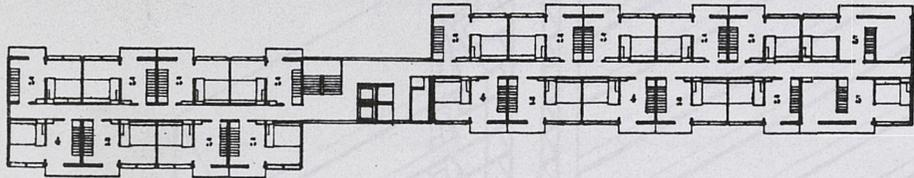


REPARTITION DES LOGGIAS

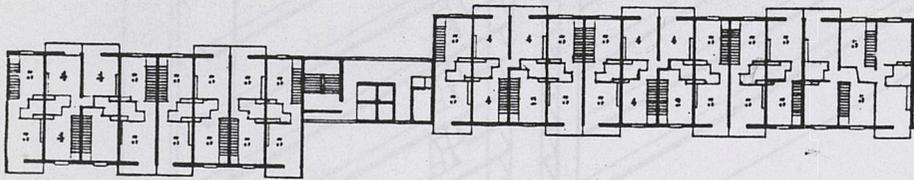
BATIMENT C



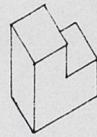
PLAN REZ DE CHAUSSEE



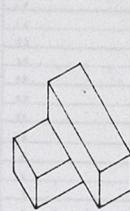
PLAN ETAGE RUE



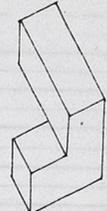
PLAN ETAGE CHAMBRES



T2



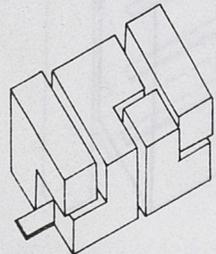
T3



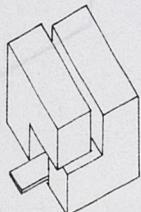
T3



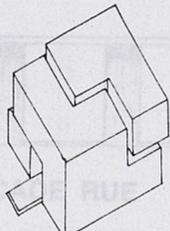
T4



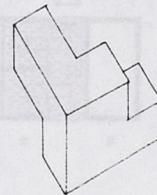
T2 T3 T4



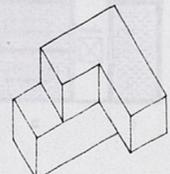
T3 T3



T5 T5



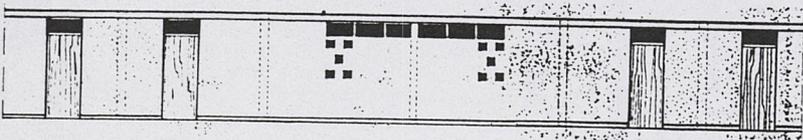
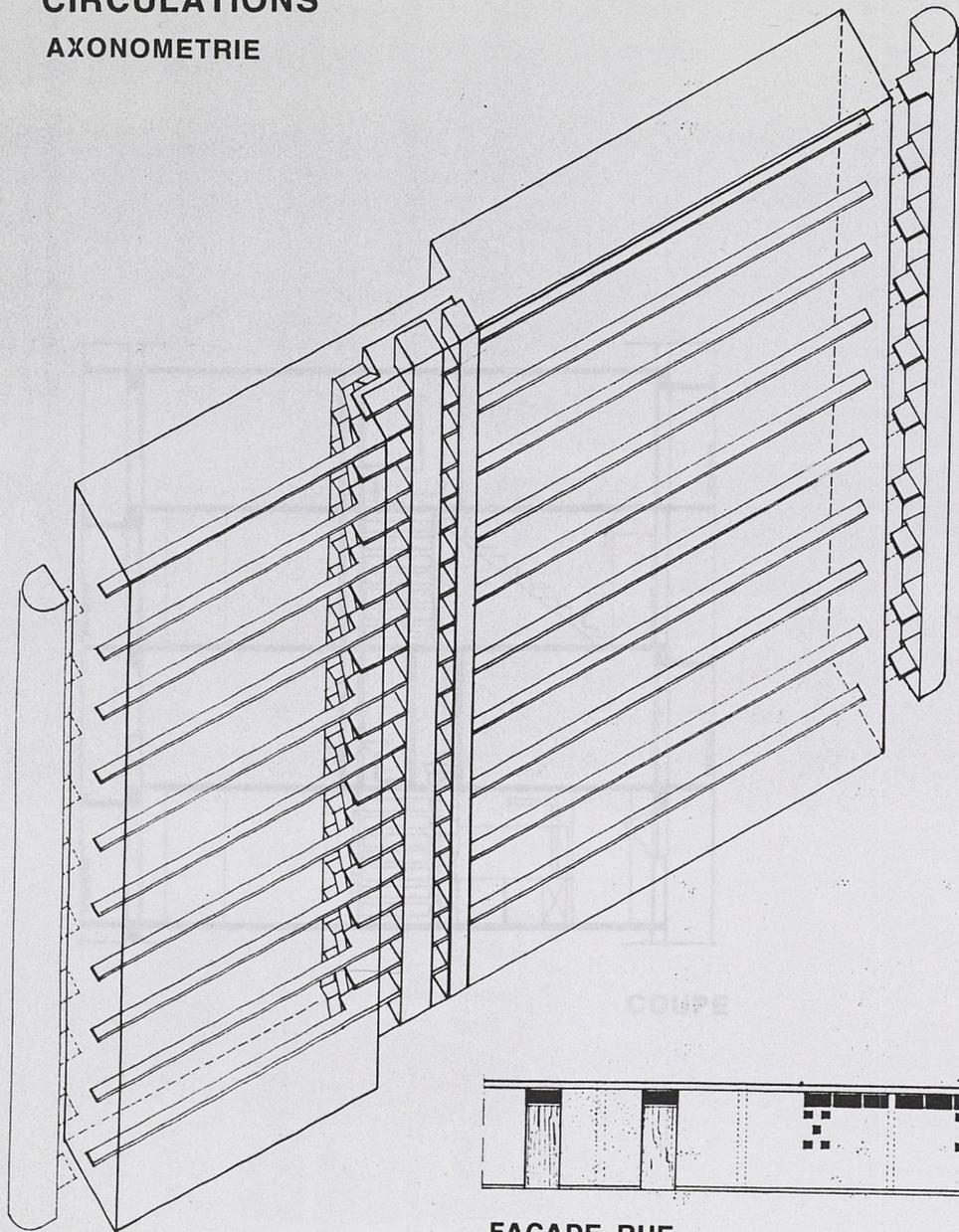
T5



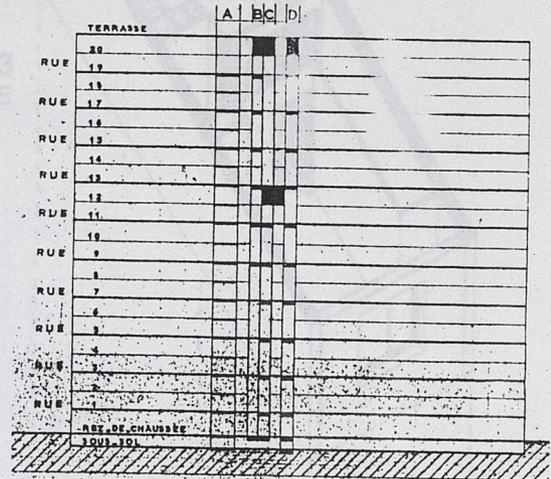
T5



CIRCULATIONS  
AXONOMETRIE



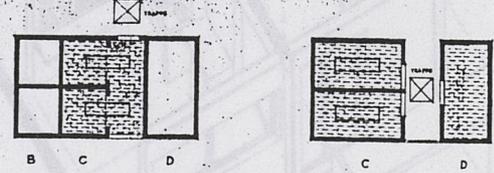
FACADE RUE

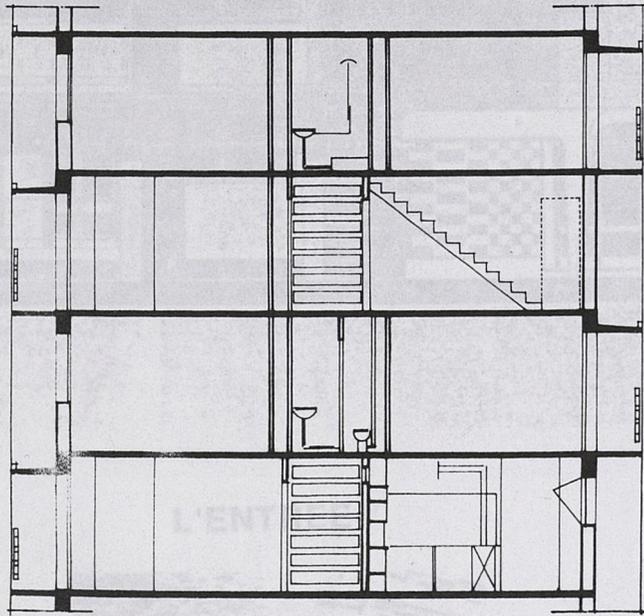


LÉGENDE

- A: ESCALIER
- B: ASCENSEUR
- C: ASCENSEUR
- D: MONTE-CHARGE
- MACHÉRIE
- ▨ NIVEAUX DESSERVIS PAR ASCENSEURS
- ▧ " " " ESCALIERS
- ▩ " " " NON DESSERVIS

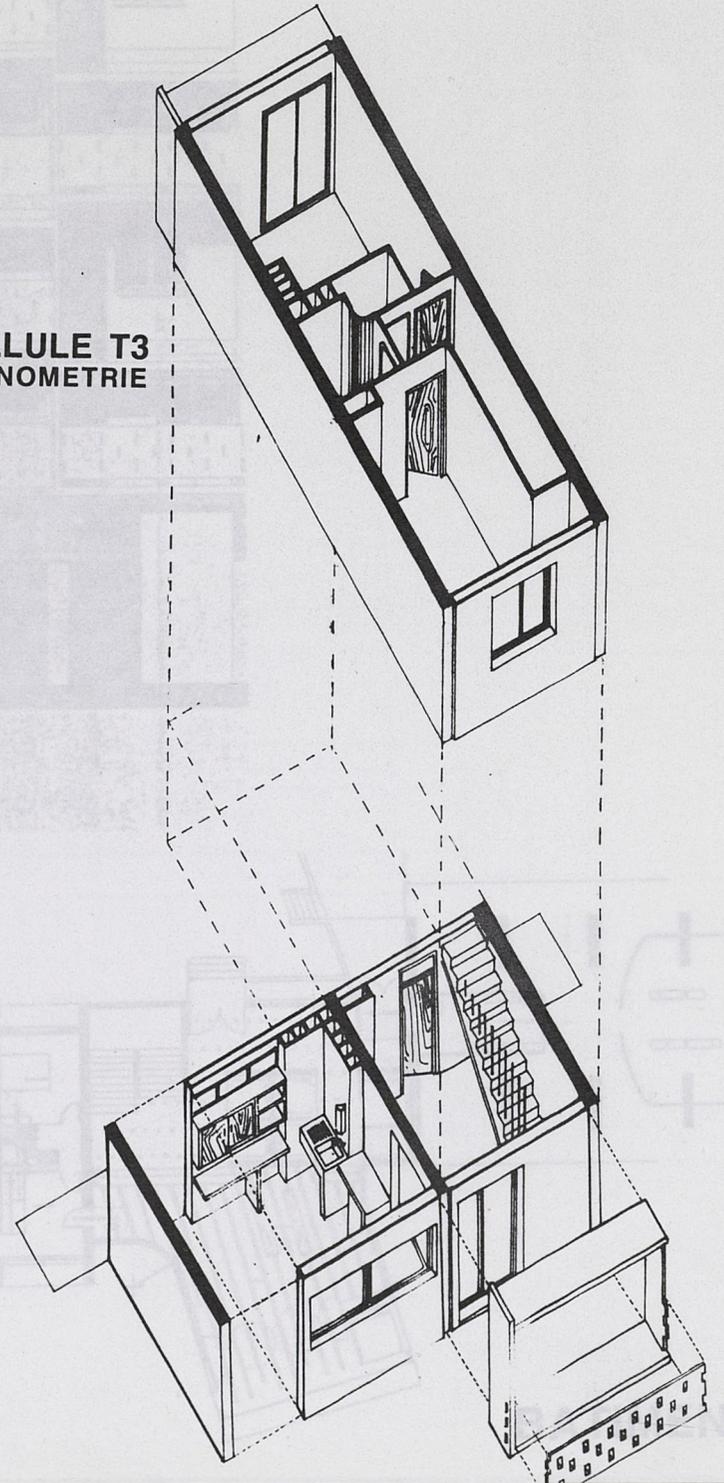
SCHEMA DE CIRCULATION VERTICALE

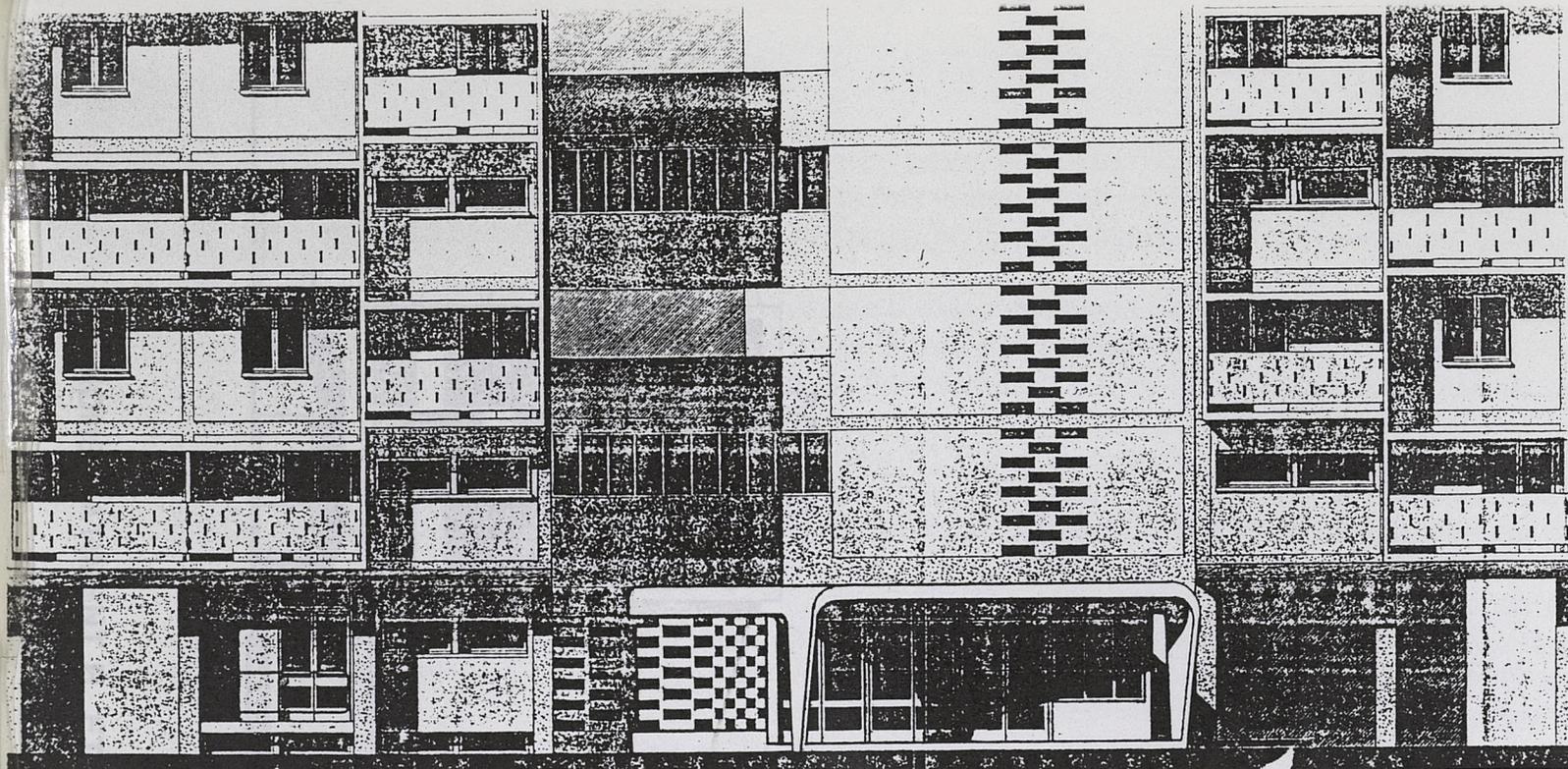




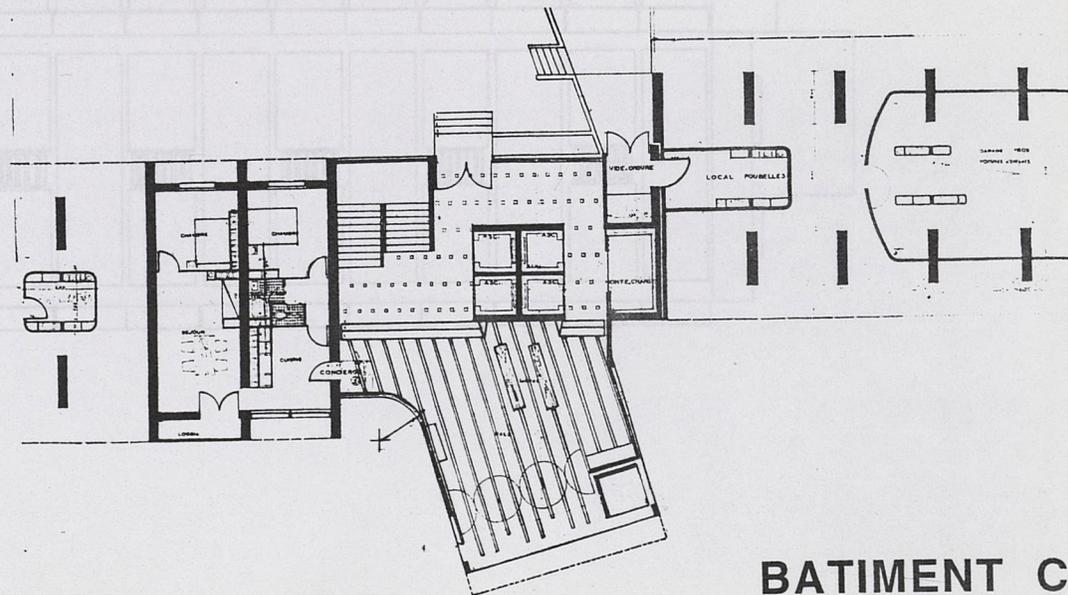
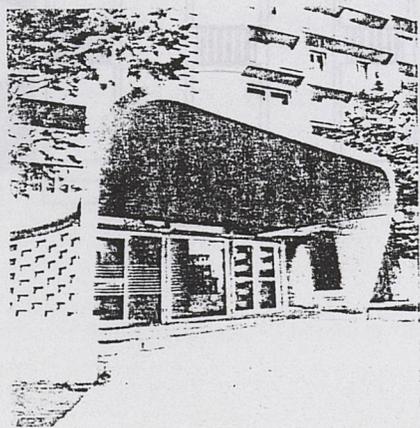
COUPE

CELLULE T3  
AXONOMETRIE





L'ENTREE

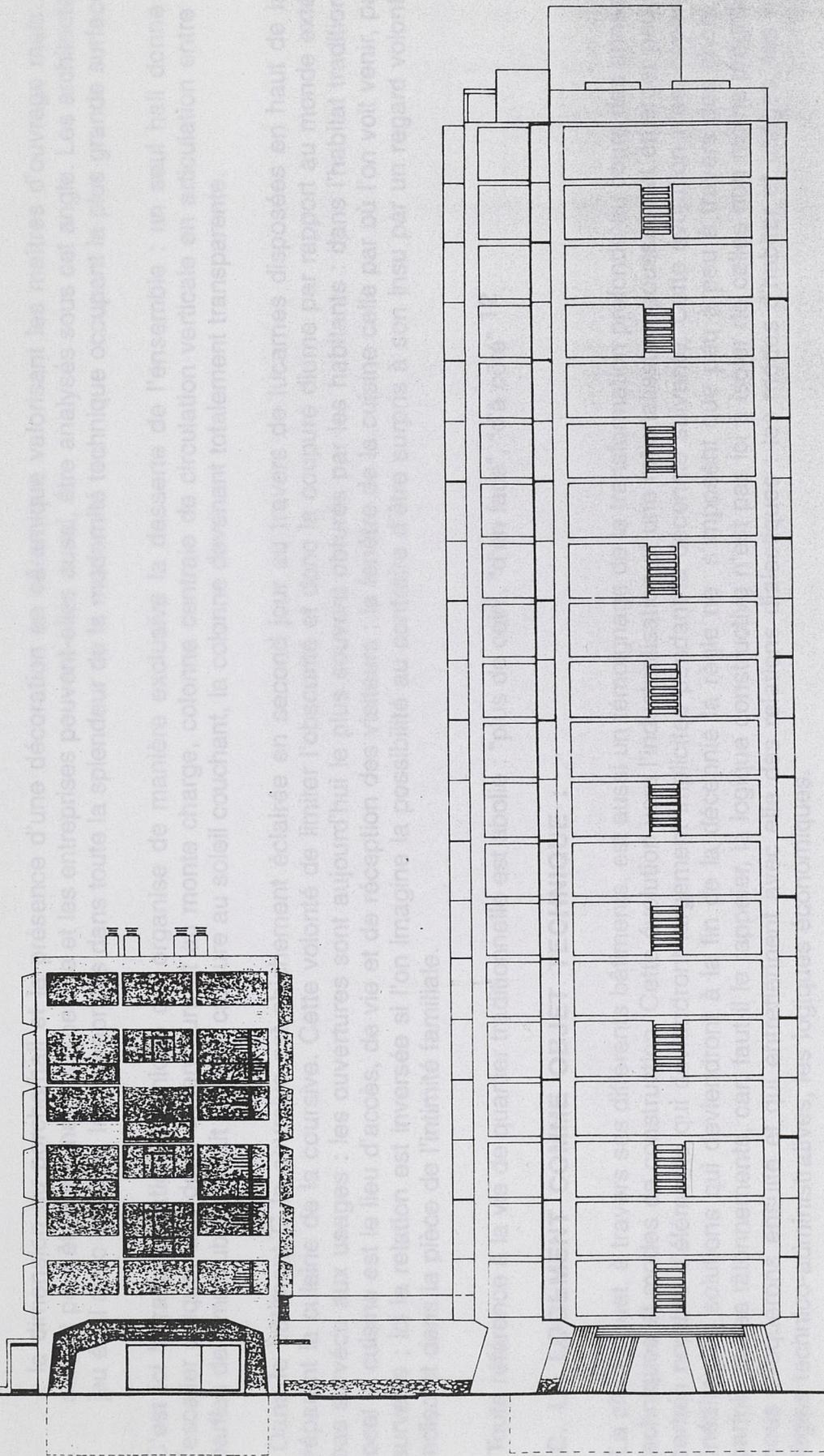


BATIMENT C

l'entrée est marquée par un grand voile de béton, d'un dessin très Corbusien, construit sans coffrage à la grande  
tité des concepteurs et réalisateurs : à la fois image de la modernité et preuve technique. Dans le hall, des escaliers en  
ranique perpétuent le souvenir des concepteurs, des entreprises, des colères d'ouvrages.

essence d'une décoration en céramique vitrifiant les mètres d'ouvrages mais aussi tel  
et les entreprises peuvent-elles aussi, être analysés sous cet angle. Les architectes font tel  
dans toute la splendeur de la modernité technique occupent la plus grande surface  
anisée de manière exclusive la desserte de l'ensemble : un seul hall donne accès à  
monna charge, colonne centrale de circulation verticale en articulation entre les deux  
au soleil couchant, la colonne devenant totalement transparente.

ment éclairée en second jour, au travers de lucarnes disposées en haut de la maison  
coursive. Cette volonté de limiter l'obscurité et sans la coupure diurne par rapport au monde extérieur et à  
les usages : les ouvertures sont aujourd'hui le plus souvent obturées par les habitants : dans l'habitat traditionnel rural  
est le lieu d'accès, de vis et de réception des visiteurs ; le fenêtrage de la cuisine celle par où l'on voit venir, par où l'on  
relation est inversée si l'on imagine, la possibilité au contraire d'être surpris à son insu par un regard volontairement  
la pièce de l'intimité familiale.



RUE DE GASCOGNE

PIGNONS BATIMENT B ET BATIMENT C

PIGNONS BATIMENT B ET BATIMENT C

. l'entrée est marquée par un grand voile de béton en forme, d'un dessin très Corbuséen, construit sans coffrage à la grande fierté des concepteurs et réalisateurs : à la fois image de la modernité et prouesse technique. Dans le hall des décorations en céramique perpétuent le souvenir des concepteurs, des entreprises, des maîtres d'ouvrages.

. la dimension du porche/hall et la présence d'une décoration en céramique valorisant les maîtres d'ouvrage mais aussi (et surtout peut être) les maîtres d'oeuvre et les entreprises peuvent-elles aussi, être analysés sous cet angle. Les architectes font ici jeu égal avec les élus, les entreprises dans toute la splendeur de la modernité technique occupant la plus grande surface.

C'est ici la rationalisation technique qui organise de manière exclusive la desserte de l'ensemble : un seul hall donne accès à l'escalier unique, aux deux ascenseurs et au monte charge, colonne centrale de circulation verticale en articulation entre les deux parties de l'immeuble qui fait effet de cassure au soleil couchant, la colonne devenant totalement transparente.

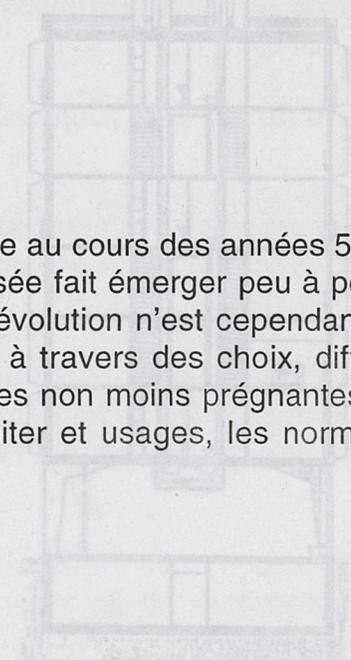
Dans le bâtiment C la coursive est chichement éclairée en second jour au travers de lucarnes disposées en haut de la cloison séparant la cuisine de la coursive. Cette volonté de limiter l'obscurité et donc la coupure diurne par rapport au monde extérieur n'a pas survécu aux usages : les ouvertures sont aujourd'hui le plus souvent obturés par les habitants : dans l'habitat traditionnel rural local la cuisine est le lieu d'accès, de vie et de réception des visiteurs ; la fenêtre de la cuisine celle par où l'on voit venir, par où l'on surveille ; ici la relation est inversée si l'on imagine la possibilité au contraire d'être surpris à son insu par un regard volontairement indiscret dans la pièce de l'intimité familiale.

Toute référence à la vie de quartier traditionnelle est abolie : "plus de coin", "d'en face", "d'à côté" <sup>12</sup>.

### C. LE LOGEMENT COMME OBJET TECHNIQUE :

La cité Roguet, à travers ses différents bâtiments, est aussi un témoignage de la transformation profonde au cours des années 50 des techniques et modes de construction. Cette évolution vers l'industrialisation et une rationalisation poussée fait émerger peu à peu un certain nombre d'éléments qui deviendront largement implicites pendant la décennie suivante. Cette évolution n'est cependant pas linéaire, les solutions qui deviendront à la fin de la décennie la règle ne s'imposent que peu à peu à travers des choix, difficiles parfois et des tâtonnements, car, faut-il le rappeler, la logique constructive n'est pas ici à isoler de celles non moins prégnantes que nous évoquerons ensuite et qui entretiennent avec elle des relations dialectiques : les modes d'habiter et usages, les normes et règles technico-administratives, les logiques économiques.

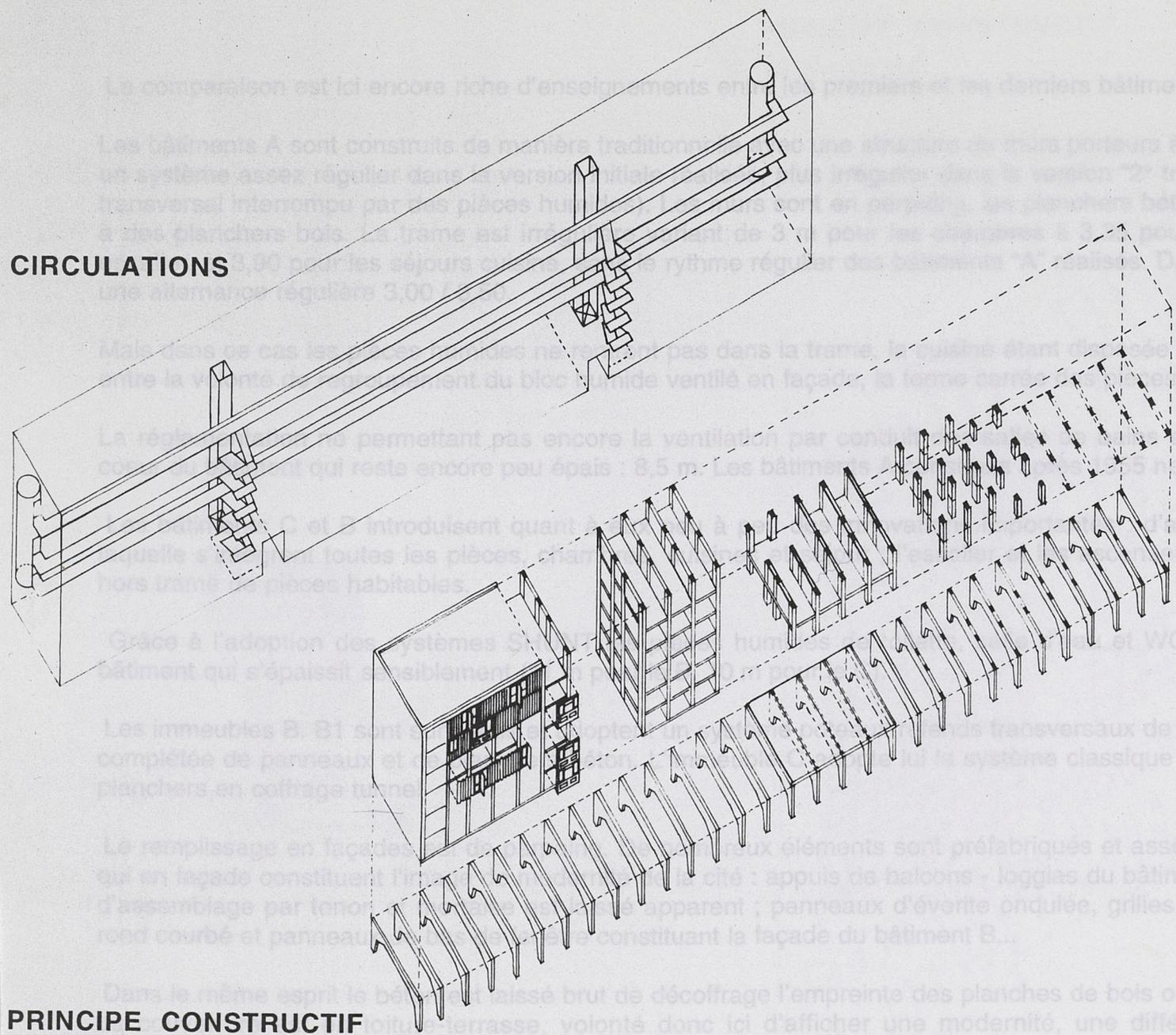
<sup>12</sup> Castex, Panerai, Depaule - Op cité p 143



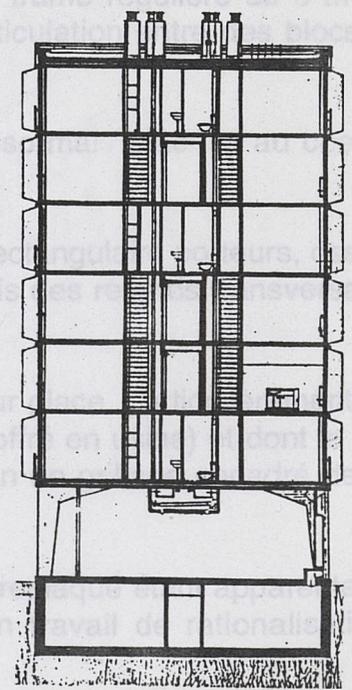
COUPE

BATIMENT

**CIRCULATIONS**



**PRINCIPE CONSTRUCTIF**



**COUPE**

La comparaison est ici encore riche d'enseignements entre les premiers et les derniers bâtiments de la cité Roguet.

Les bâtiments A sont construits de manière traditionnelle avec une structure de murs porteurs à la fois en façade et transversaux selon un système assez régulier dans la version initiale réalisée, plus irrégulier dans la version "2° tranche" restée à l'état de projet (Refend transversal interrompu par des pièces humides). Les murs sont en parpaing, les planchers béton ayant laissé place en fin de compte à des planchers bois. La trame est irrégulière variant de 3 m pour les chambres à 3,35 pour les chambres placées dans la trame escalier, et 3,90 pour les séjours cuisine, sans le rythme régulier des bâtiments "A" réalisés. Dans le projet "2° tranche" était introduite une alternance régulière 3,00 / 3,50.

Mais dans ce cas les pièces humides ne rentrent pas dans la trame, la cuisine étant disposée à cheval en deux trames : contradiction entre la volonté de regroupement du bloc humide ventilé en façade, la forme carrée des pièces et la systématisation d'une trame.

La réglementation ne permettant pas encore la ventilation par conduit des salles de bains et WC elle ne peuvent être placées au coeur du bâtiment qui reste encore peu épais : 8,5 m. Les bâtiments A construits après 1955 ne seront pas modifiés.

Les bâtiments C et B introduisent quant à eux peu à peu des innovations importantes : d'abord une trame régulière de 3 m dans laquelle s'intègrent toutes les pièces, chambres, cuisines et séjour ; l'escalier et les ascenseurs en articulation entre des blocs sont hors trame de pièces habitables.

Grâce à l'adoption des systèmes SHUNT les pièces humides de toilette, salle d'eau et WC sont désormais placées au coeur du bâtiment qui s'épaissit sensiblement (11 m pour le B, 10 m pour le C).

Les immeubles B. B1 sont sur pilotis et adoptent un système poteaux refends transversaux de section rectangulaire porteurs, ossature complétée de panneaux et de planchers béton. L'immeuble C adopte lui le système classique désormais des refends transversaux et planchers en coffrage tunnel.

Le remplissage en façades est de parpaing. De nombreux éléments sont préfabriqués et assemblés sur place, particulièrement ceux qui en façade constituent l'image de modernité de la cité : appuis de balcons - loggias du bâtiment C (coffré en usine) et dont le mode d'assemblage par tenon et mortaise est laissé apparent ; panneaux d'éverite ondulée, grilles de balcon en grillage encadré de tube rond courbé et panneaux de bas de fenêtre constituant la façade du bâtiment B...

Dans le même esprit le béton est laissé brut de décoffrage l'empreinte des planches de bois ou de contreplaqué étant apparente. La couverture est en toiture-terrasse, volonté donc ici d'afficher une modernité, une différence, un travail de rationalisation et d'économie de la construction.

# PRINCIPE CONSTRUCTIF

## AXONOMETRIE

### D - LES LOGEMENTS : L'ADOPTION DE MODELES

L'aspect des logements des différents immeubles de la cité Roguet témoigne de l'évolution des modèles adoptés au cours des années 50, favorisée par les nouvelles réglementations. Il est possible d'aborder cette question au travers de trois caractéristiques de la méthode : l'organisation générale du logement d'abord, la forme en nature et la surface des pièces ensuite, les équipements, du logement enfin.

#### 1) Evolution de l'organisation du logement

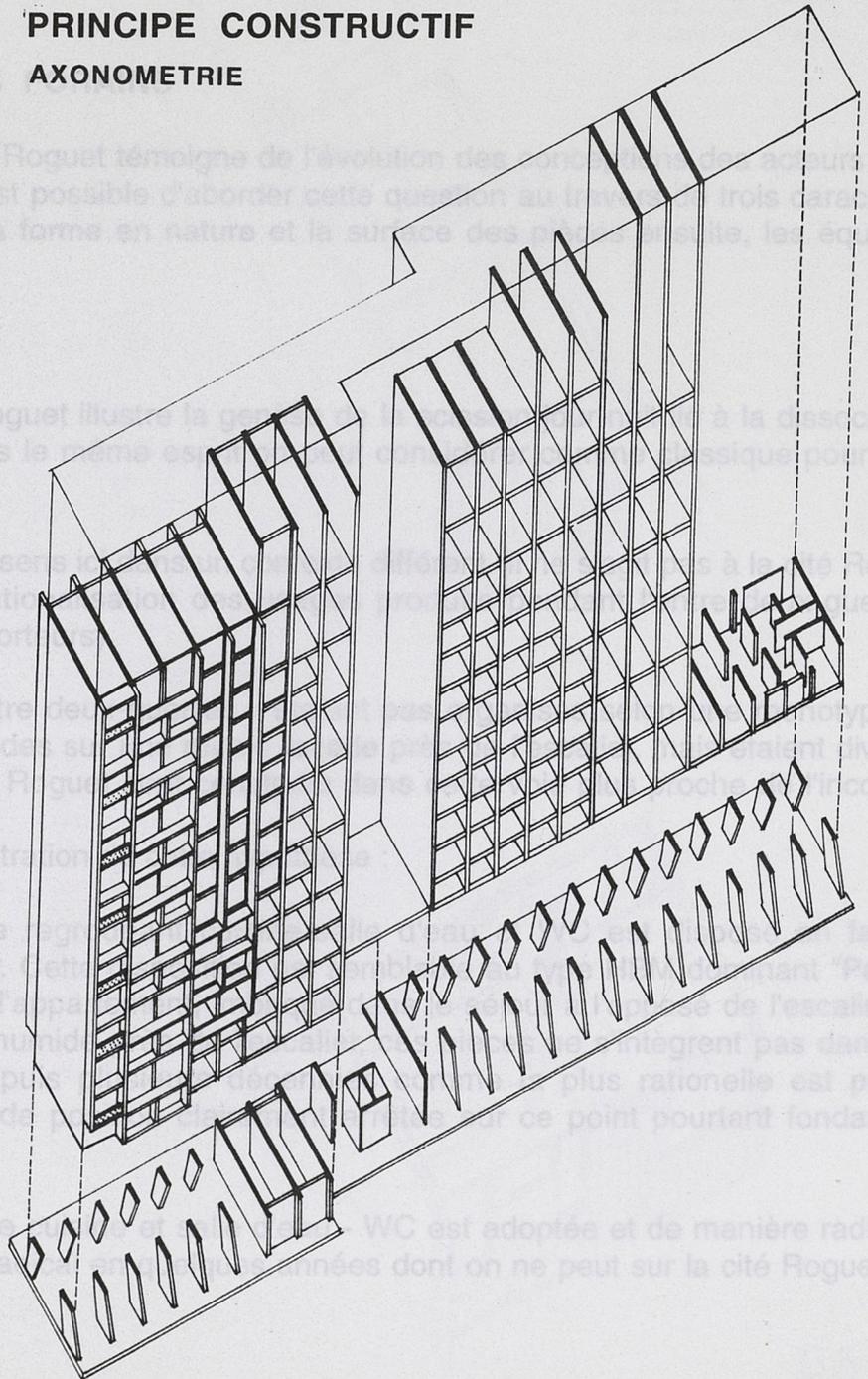
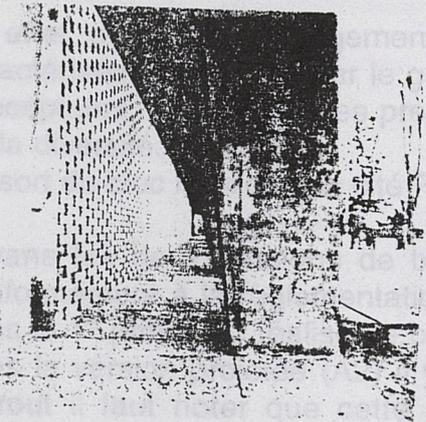
L'organisation des logements des deux phases de la cité Roguet illustre les principes de la méthode à la dissociation de bloc humide mise en évidence notamment par ch. Molley. Dans le même esprit, on peut aussi évoquer la deuxième moitié des années 50, l'association cuisine-séjour.

Cependant cette première analyse doit être replacée à notre sens dans le contexte de l'évolution de la cité Roguet comme dans le cas des HBM Parisiens d'une évolution vers la rationalisation des formes et des techniques (Shunt, Fedans port).

En ce qui concerne les HBM toulousains de l'entre-deux-guerres, on observe une certaine stabilité de la méthode, caractérisée par le regroupement des pièces humides dans un bloc humide, et l'absence de ventilation en vigueur.

Le socle de la méthode Roguet en une première illustration est le bloc humide. Dans les bâtiments A le bloc humide est disposé au fond de l'immeuble, à l'arrière de l'escalier "Parisien". Mais dans les bâtiments B et C, le regroupement du bloc humide est plus rationnelle est précisément abandonnée. On ne note donc pas chez les concepteurs de la cité Roguet ce point pourtant fondamental et de longtempse débattu dans le monde de l'habitat social.

Dans les bâtiments B et C au contraire la dissociation entre le bloc humide et le bloc sec est adoptée et de manière radicale puisque situés à des niveaux différents du duplex : bouleversement radical des méthodes dont on ne peut sur la cité Roguet trouver des signes de maturation progressive.



## D - LES LOGEMENTS : L'ADOPTION DE MODELES FORAINS

L'espace des logements des différents immeubles de la cité Roguet témoigne de l'évolution des conceptions des acteurs au cours des années 50, favorisée par les nouvelles réglementations. Il est possible d'aborder cette question au travers de trois caractéristiques de la période : l'organisation générale du logement d'abord, la forme en nature et la surface des pièces ensuite, les équipements, du logement enfin.

### 1) Evolution de l'organisation du logement

L'organisation des logements des deux phases de la cité Roguet illustre la genèse de la scission jour-nuit lié à la dissociation de bloc humide mises en évidence notamment par ch. Molley. Dans le même esprit on peut considérer comme classique pour la deuxième moitié des années 50, l'association cuisine-séjour.

Cependant cette première analyse doit être replacés à notre sens ici dans un contexte différent. Il ne s'agit pas à la cité Roguet comme dans le cas des HBM Parisiens d'une évolution vers la rationalisation des usages produits pendant l'entre deux-guerres vers un modèle intégrant de nouvelles techniques (Shunt, Redans porteurs).

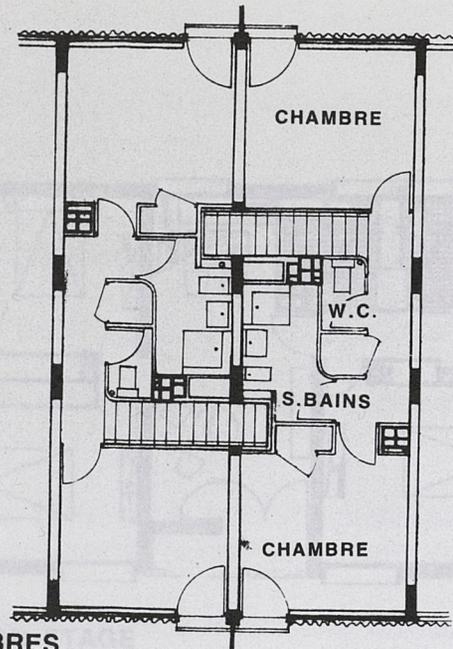
En effet, d'une part les logements HBM toulousains de l'entre deux-guerres n'étaient pas organisés selon une monotypie stabilisée, caractérisée notamment par le groupement des pièces humides sur une même façade près de l'escalier, mais étaient divers selon les concepteurs, d'autre part les premières bâtiments de la cité Roguet sont construits dans cette voie plus proche de l'incohérence que de la diversité.

Le sort du bloc humide à la cité Roguet en une première illustration de cette hypothèse :

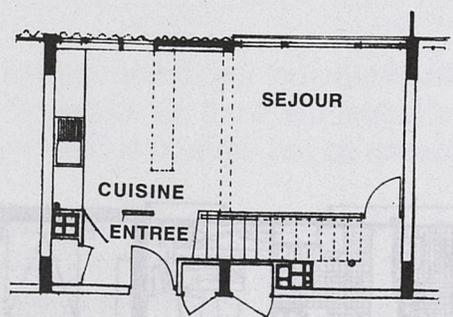
\* Dans les deux versions de bâtiments A le bloc humide regroupant cuisine-salle d'eau et WC est disposé en façade arrière conformément à la réglementation de ventilation en vigueur. Cette disposition est semblable au type HBM dominant "Parisien". Mais dans le 1<sup>o</sup> projet (A) réalisé ce bloc est disposé au fond de l'appartement, imbriqué dans le séjour à l'opposé de l'escalier. Par contre dans la version projetée (A2) il y a regroupement du bloc humide près de l'escalier, ces pièces ne s'intègrent pas dans la trame et surtout il faut noter que cette solution, tenue ailleurs depuis plusieurs décennies comme la plus rationnelle est précisément abandonnée. On ne note donc pas chez les concepteurs de position clairement arrêtée sur ce point pourtant fondamental et de longtemps débattu dans le monde de l'habitat social.

\* Dans les bâtiments B et C au contraire la dissociation entre cuisine et salle d'eau - WC est adoptée et de manière radicale puisque situés à des niveaux différents du duplex : bouleversement radical en quelques années dont on ne peut sur la cité Roguet trouver des signes de maturation progressive.

CELLULE T3



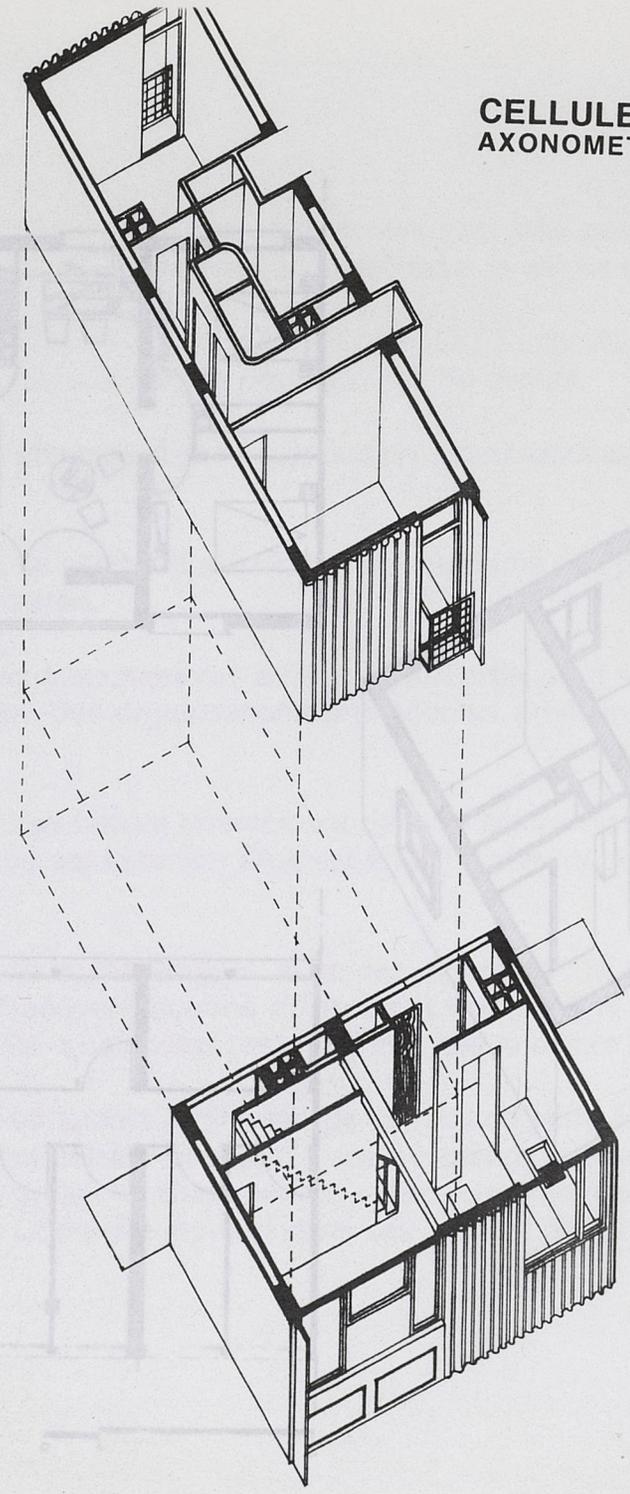
N NIVEAU CHAMBRES



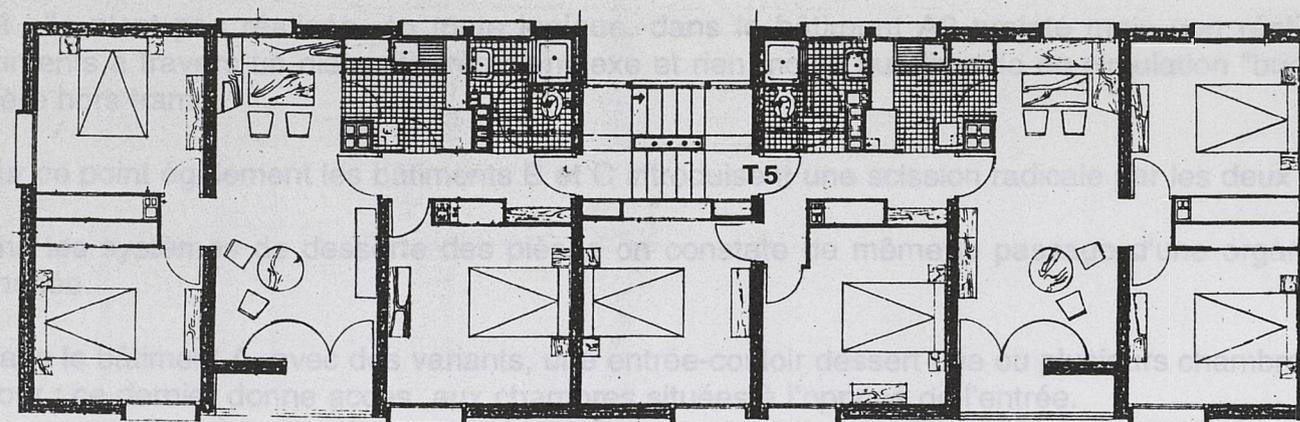
NIVEAU RUE



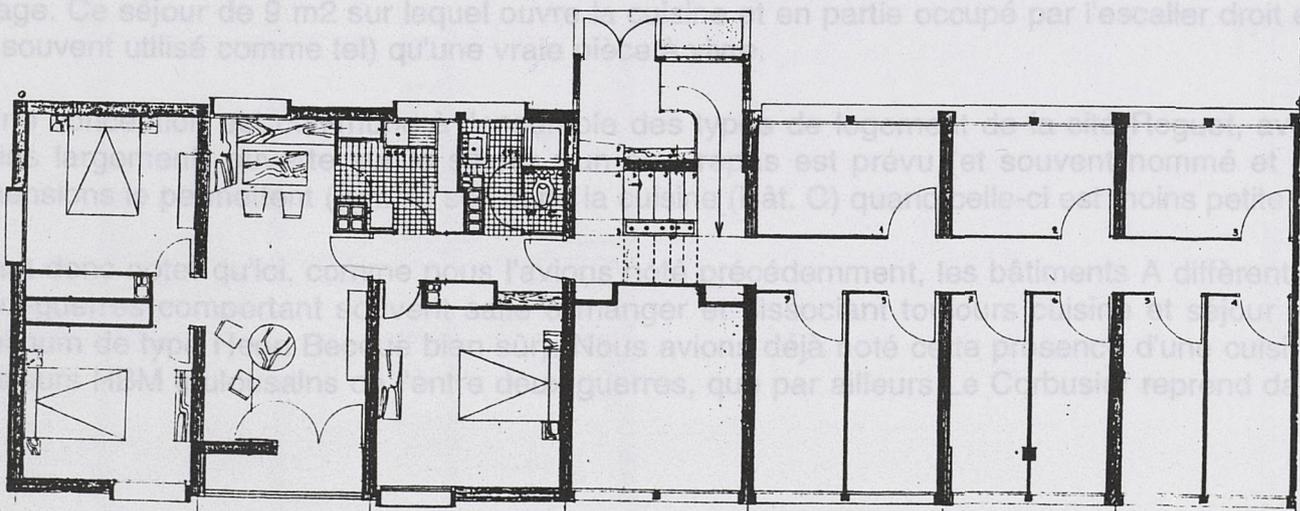
CELLULE T3  
AXONOMETRIE



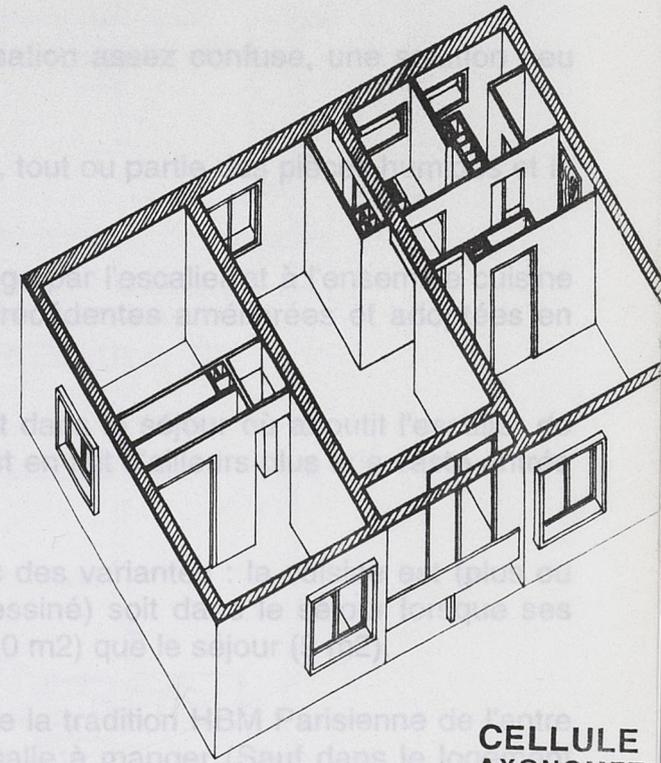
BATIMENT B



PLAN ETAGE



PLAN REZ DE CHAUSSEE



CELLULE AXONOMETRIQUE

La scission jour-nuit semble suivre une même démarche :

. Si elle n'est pas réalisée, en toute logique, dans le bâtiment A2 projeté mais non réalisé, elle l'est très partiellement dans les bâtiments à travers un dispositif très complexe et rien moins que limpide de circulation "bricolée" dans le séjour derrière une cloison légère hors trame.

. Sur ce point également les bâtiments B et C introduisent une scission radicale par les deux niveaux du duplex.

Dans les systèmes de desserte des pièces on constate de même le passage d'une organisation assez confuse, une solution peu tranchée.

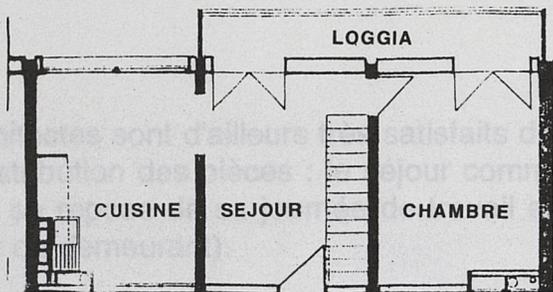
- Dans le bâtiment A, avec des variantes, une entrée-couloir dessert une ou plusieurs chambres, tout ou partie des pièces humides et le séjour ; ce dernier donne accès aux chambres situées à l'opposé de l'entrée.

- Dans le bâtiment B existe une véritable entrée donnant accès à la fois aux chambres à l'étage par l'escalier et à l'ensemble cuisine séjour ; système clair qui pourrait être interprété comme une évolution des organisations précédentes améliorées et adoptées en duplex.

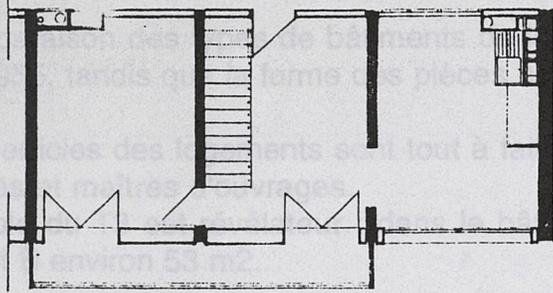
- Dans le bâtiment C les logements ne disposent pas d'entrée, l'accès se faisant directement dans le séjour où aboutit l'escalier de l'étage. Ce séjour de 9 m<sup>2</sup> sur lequel ouvre la cuisine et en partie occupé par l'escalier droit est en fait d'ailleurs plus une vaste entrée (et souvent utilisé comme tel) qu'une vraie pièce à vivre.

\* Une conception est commune à l'ensemble des types de logement de la cité Roguet, avec des variantes : la cuisine est (plus ou moins largement) ouverte sur le séjour ; un coin-repas est prévu (et souvent nommé et dessiné) soit dans le séjour lorsque ses dimensions le permettent (Bât. A) soit dans la cuisine (Bât. C) quand celle-ci est moins petite (10 m<sup>2</sup>) que le séjour (9 m<sup>2</sup>).

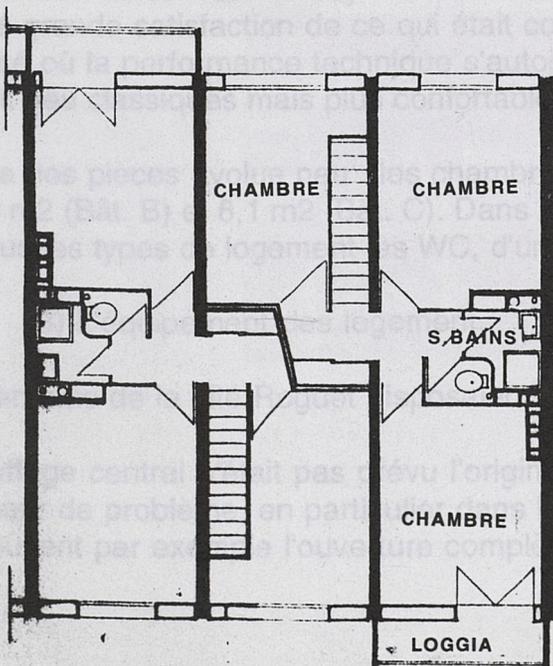
Il faut donc noter qu'ici, comme nous l'avons noté précédemment, les bâtiments A diffèrent de la tradition HBM Parisienne de l'entre-deux-guerres comportant souvent salle à manger et dissociant toujours cuisine et séjour / salle à manger (Sauf dans le logement minimum de type Henri Becque bien sûr). Nous avons déjà noté cette présence d'une cuisine - coin repas comme caractéristique de plusieurs HBM toulousains de l'entre-deux-guerres, que par ailleurs Le Corbusier reprend dans ses cellules de l'unité d'habitation.



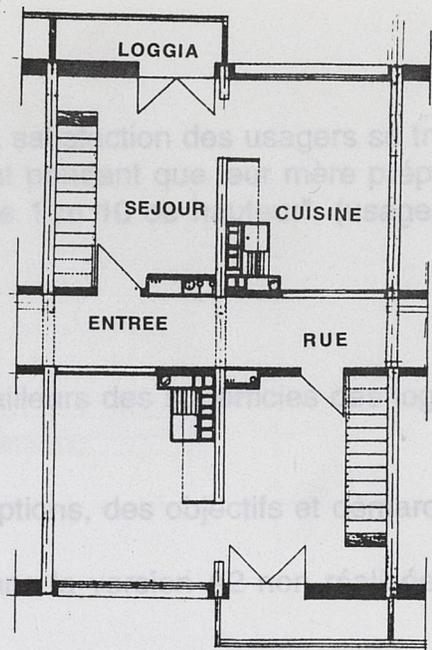
ENTREE  
RUE



PLAN NIVEAU RUE  
CELLULE T5

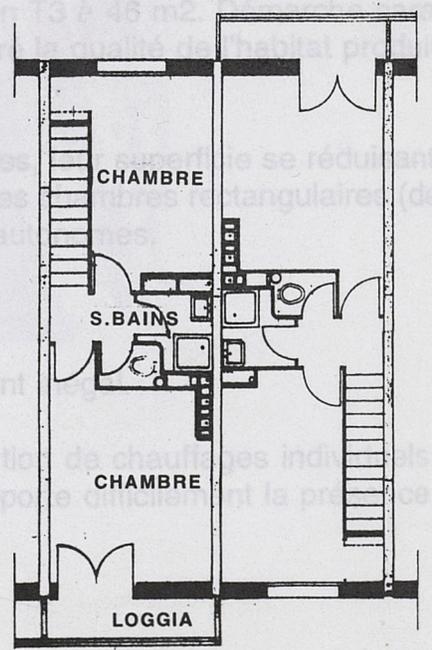


PLAN NIVEAU CHAMBRES



ENTREE  
RUE

PLAN NIVEAU RUE  
CELLULE T3



PLAN NIVEAU CHAMBRES

Les architectes sont d'ailleurs très satisfaits de cette disposition. "Avec la cité Roguet la satisfaction des usagers se trouvait au niveau de la distribution des pièces : le séjour communique avec la cuisine, les enfants jouent pendant que leur mère prépare à manger et l'ouvrier se repose de sa journée de travail en s'appuyant simplement à son balcon de 1 m 10 de hauteur". (usage approximatif du modulator ou demeurant).

## 2) Forme et dimension

La comparaison des types de bâtiments de la cité Roguet illustre l'évolution signalée ailleurs des superficies des logements avant et après 1955, tandis que la forme des pièces évolue peu.

Les superficies des logements sont tout à fait caractéristiques de l'évolution des conceptions, des objectifs et démarches des maîtres d'oeuvres et maîtres d'ouvrages.

L'exemple du T3 est révélateur : dans le bâtiment A, réalisé, il fait environ 51 m<sup>2</sup>, dans la version A2 non réalisée 61 m<sup>2</sup>, dans le bâtiment B environ 53 m<sup>2</sup>.

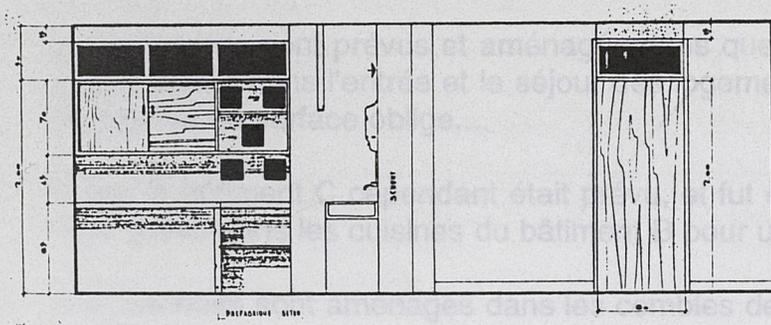
La démarche des architectes va évoluer pour la conception du bâtiment C ; (en cohérence avec l'évolution des normes de surface qui définit un minima en 1954-1955) : ils essaient "d'aller le plus loin possible dans la réduction des surfaces" (M. Castaing), et avouent avoir tiré grande satisfaction de ce qui était considéré comme une performance avec un T3 à 46 m<sup>2</sup>. Démarche caractéristique d'une modernité où la performance technique s'autojustifie et évacue sans état d'ame, exagéré la qualité de l'habitat produit. "Les bâtiments A étaient peu classiques mais plus confortables" (entrevue M. Castaing).

La forme des pièces évolue peu : les chambres sont à peu près carrées dans les 4 types, leur superficie se réduisant de 10 m<sup>2</sup> (Bât. A) à 9,6 m<sup>2</sup> (Bât. B) et 8,1 m<sup>2</sup> (Bât. C). Dans les bâtiments C cependant apparaissent des chambres rectangulaires (de 8,3 m<sup>2</sup>). Dans tous les types de logement les WC, d'une part, les salles d'eau d'autre part, sont autonomes.

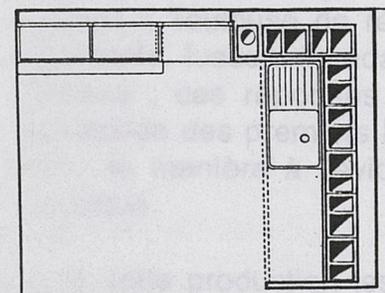
## 3) L'équipement des logements

Les logements de la cité Roguet disposaient pour leur époque d'un niveau d'équipement inégal.

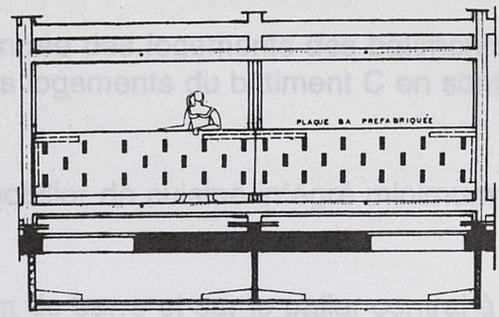
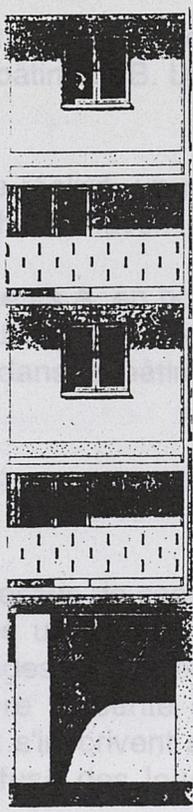
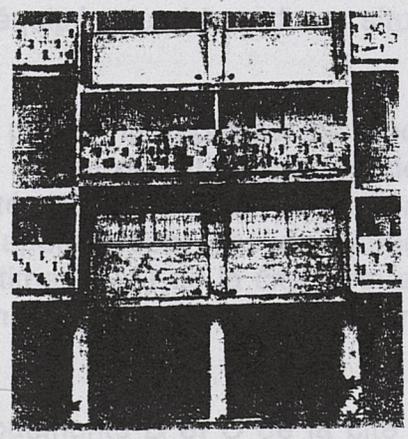
Le chauffage central n'était pas prévu l'origine, il fallut procéder rapidement à l'installation de chauffages individuels. Cela ne fut pas sans poser de problème, en particulier dans le bâtiment C où l'exiguïté des pièces supporte difficilement la présence d'un radiateur (il gêne souvent par exemple l'ouverture complète d'une porte).



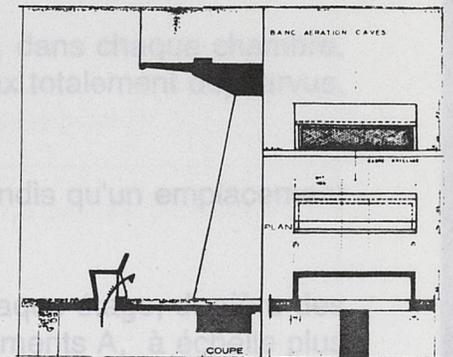
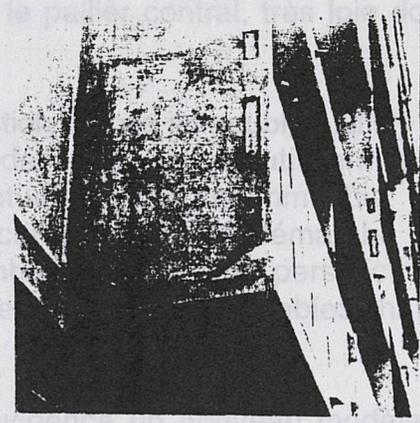
CUISINE



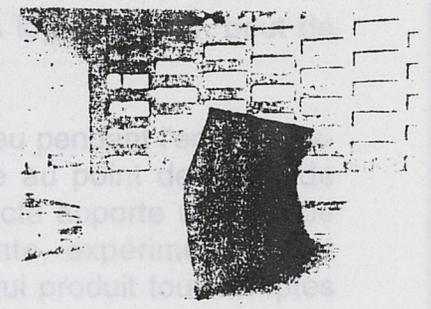
DETAILS



LOGGIA



BANC



Dans les bâtiments A, des chaudières individuelles à charbon, situées dans les cuisines étaient prévues. Mais leur installation ne fut pas incluse dans le devis de l'ensemble du projet afin de ne pas dépasser le plafond autorisé pour obtenir la prime à la construction.

Des placards sont prévus et aménagés dans quelques chambres et l'entrée des logements des bâtiments A, dans chaque chambre, sur le palier, dans l'entrée et le séjour des logements du bâtiment B. Les logements du bâtiment C en sont eux totalement dépourvus, économie de surface oblige....

Dans le bâtiment C cependant était prévu, et fut en partie réalisé, un mobilier de cuisine intégré minimum, tandis qu'un emplacement était prévu dans les cuisines du bâtiment B pour une machine à laver.

Des séchoirs sont aménagés dans les combles des bâtiments A, en bout de barre et sur le palier central à chaque étage, derrière des pare-soleils, ou claustra, (non réalisés) dans le bâtiment B. Ils sont toujours utilisés par les habitants des bâtiments A, à échelle plus conviviale tandis que, plus haut et plus innaccessibles dans le bâtiment B, les séchoirs sont ouverts à toutes les circulations, inappropriables, et abritent seringues et déchets.

Les bâtiments B et C sont équipés de vide ordures situés en loggia sur le pallier central, très loin donc des logements en bout de course.

A la suite à cette analyse on peut s'interroger sur les processus de conception de ces immeubles ; il n'y a pas eu pendant l'entre deux-guerres à Toulouse de réel travail de rationalisation des usages et modes d'habiter aboutissant à la mise au point de types de logements, fussent-ils adaptés aux modes de vie et usages locaux éventuels. A chaque immeuble, l'architecte apporte un type de réponse ; ces réponses n'apparaissent pas de manière évidente inscrites dans une démarche cohérente, expérimentale. La conception des premiers bâtiments (A) de la cité Roguet s'inscrivent semble t-il dans cette perspective, ce qui produit tout comptes faits, de manière à l'évidence empirique et assez confuse des logements assez confortables, habitables d'une manière assez classique.

Dans cette production les bâtiments B et C de la cité introduisent à l'évidence un nouveau modèle : la cité radieuse s'installe à Toulouse dans une version largement édulcorée et appauvrie.

On peut s'interroger à ce propos : L'importation de ce modèle a-t-elle fait école à Toulouse hors la production de l'agence 3A, ou le modèle ne fut il que l'adhésion à une mode, suivie d'autres. Quels étaient donc les rapports entre les 3A et les débats nationaux et internationaux ?

Ce sont quelques unes des questions que nous menons par ailleurs dans nos travaux en cours sur la production de l'Agence 3A et les immeubles collectifs privés des Années 50 à Toulouse.

L'immeuble dans la ville	BATIMENT A	BATIMENT A (2ème version)	BATIMENT B	BATIMENT C
ORIENTATION GEOGRAPHIQUE	NE-SW Axe héliothermique	NE-SW Axe héliothermique	NNW - SSE Axe de la parcelle	NNW - SSE Axe de la parcelle
FACADE AVANT FACADE ARRIERE	Devant : séjour, 2 chambres Espace planté Derrière : pièces de services humides, 1 chambre, entrée, parkings	Devant : Séjour, 2 chambres Espace planté Derrière : pièces de services humides, 1 chambre, coin-repas, entrée, parkings	Pas d'orientation privilégiée	Pas d'orientation privilégiée
DESSERTE DES LOGEMENTS	Escalier à éclairage naturel Deux logements par palier : 1/2 niveaux	Escalier à éclairage naturel Deux logements par palier : 1/2 niveaux	Coursive intérieure, desservie par ascenseur, monte-charge et escalier, 1 niveau sur 2	Coursive intérieure, desservie par ascenseur, monte-charge et escalier, 1 niveau sur 2
EPANELAGE	R + 4 / R + 5	R + 4 / R + 5	R + 4 (B1 = R + 8)	R + 20
COMPOSITION DE LA FACADE	Symétries, percements, pignon ouvert Fenêtres WC, cuisine horizontale	Symétries, percements, pignons ouverts, regroupement horizontal de fenêtres WC, cuisine horizontale.	Composition uniforme par agencement répétitif d'éléments industrialisés.	Composition uniforme par agencement répétitif d'éléments industrialisés + façade épaisse par loggias, pignons aveugles.
ESPACES EXTERIEURS	Devant planté, arrière boxer PK. Rez-de-chaussée : habité ou caves	Devant planté, arrière boxer PK. Rez-de-chaussée : habité ou caves	Espace résiduel Pilotis	Espace résiduel Pilotis

CONSTRUCTION	BATIMENT A	BATIMENT A (2ème version)	BATIMENT B	BATIMENT C
EPAISSEUR DU BATIMENT	8,5	8,5	11	10
TRAME	Irrégulière : - Séjour - cuisine : 3,90 - Chambre : 3,00 - Chambre : 3,00 - Chambre esc. : 3,30 Pièces imbriqués hors trame	Alternance régulière 3,50 - 3,00	Régulière	Régulière
SYSTEME PORTEUR	Refends + façade	Refends + façade	Poteaux référés	Refends transversaux
MODE CONSTRUCTION	Traditionnel	Traditionnel	Eléments préfabriqués + parpaings	Eléments préfabriqués + parpaings
SOLS	Planchers	Planchers	Béton (6,1 x 3)	Béton (9 m <sup>2</sup> )
	10 m <sup>2</sup> (3 x 3,3)	10 m <sup>2</sup> (3 x 3,3)	Carré 9,6 m <sup>2</sup> (3 x 3,2)	Carré 8,1 m <sup>2</sup> (3 x 2,7) Rect. 8,3 m <sup>2</sup> (2,25 x 3,7)
	Oui	Oui	Oui	Non (séjour)
	Placards entrée et chambre 1		Placards chambres, palier, entrée	Mobilier intégré, cuisine dessiné sur le projet, non achevé
	Cambles	Cambles	En bout de barre et sur palier central à chaque étage.	
	2 m <sup>2</sup> / séjour	2 m <sup>2</sup> / séjour	Non	2,7 m <sup>2</sup> (0,7 x 3,05)

CARACTERISTIQUES DES PIECES ET EQUIPEMENT DU LOGEMENT	BATIMENT A	BATIMENT A (2ème version)	BATIMENT B	BATIMENT C
SURFACE T3	51 m2	61 m2	54 m2	46 m2
WC	Autonome - ventilé en façade	Autonome - ventilé en façade	Autonome - intérieur	Autonome intérieur
SALLE D'EAU	Autonome en façade	Autonome en façade	Autonome intérieur 4 m2	Autonome intérieur 2 m2
CUISINE	4 m2 - ouverte sur séjour Carré 2 x 2	Fermée, desservie par entrée- séjour	Ouverte sur séjour, desserte séparée	Ouverte sur séjour, desservie par le séjour/ 10 m2
SEJOUR - COIN REPAS SALLE A MANGER	Séjour ouvert sur cuisine + coin repas 18 m2 (2,90 x 5)	Séjour + salle à manger traversant	Séjour / cuisine 18,5 m2 (6,1 x 3)	Séjour / cuisine + coin repas Séjour : 9 m2
CHAMBRES	10 m2 (3 x 3,3)	10 m2 (3 x 3,3)	Carré 9,6 m2 (3 x 3,2)	Carré 8,1 m2 (3, x 2,7) Rect. 8,3 m2 (2,25 x 3,7)
ENTREE	Oui	Oui	Oui	Non (séjour)
PLACARDS, MOBILIER	Placards entrée et chambre 1		Placards chambres, palier, entrée	Mobilier intégré, cuisine dessiné sur le projet, non achevé
SECHOIRS	Combles	Combles	En bout de barre et sur pallier central à chaque étage.	
BALCON, LOGGIAS	2 m2 / séjour	2 m2 / séjour	Non	2,7 m2 (0,7 x 3,05)

STRUCTURATION DE L'HABITAT	BATIMENT A	BATIMENT A (2ème version)	BATIMENT B	BATIMENT C
BLOC HUMIDE	Non dissocié. Regroupé en façade arrière. Dissocié de l'escalier intégré à la trame.	Non dissocié. Regroupé en face arrière près de l'escalier. Pièces embriquées hors trame.	Bloc dissocié. Salle d'eau + WC au niveau de la chambre. Cuisine niveau "rue".	Bloc dissocié. Salle d'eau + WC au niveau de la chambre. Cuisine niveau "rue".
JOUR/NUIT	Dissociation très partielle dans le T4.	Non	Dissociation par duplex.	Dissociation par duplex.
SEJOUR, ESPACE REPAS, CUISINE	Séjour, cuisine, repas ouverts, en force de logement. Loggia sur séjour.	Cuisine, salle à manger, séjour en loggia.	Séjour, cuisine, ouverts.	Séjour et cuisine ouverts, coin repas dans cuisine.
ENTREE, COULOIR, DESSERTE	Entrée desservant chambre, WC, salle d'eau, séjour. Desserte de deux chambres pas séjour dans le T5 Par couloir dans T3 et T4.	Entrée desservant une chambre, séjour, pièces humides. Desserte de chambre à travers le séjour.	Entrée en partie ouverte desservant le séjour, la cuisine et l'accès à l'étage.	Entrée directe dans le séjour, qui commande l'escalier.

### III- LA CITE ROGUET AUJOURD'HUI : entretiens

Nous avons commencé une série d'enquête orale sous forme d'entretiens dirigés que nous exploiterons dans leur totalité pour une recherche plus large sur les années 50, et plus particulièrement sur la production de l'agence des 3A.

D'ores et déjà les cinq entretiens réalisés, nous indiquent plusieurs points intéressants quant à la construction de la cité Roguet.

- L'importance de la cité, lors de sa construction comme image de la modernité. Entre Déromédi et André Méric, il y a une compétition pour "le plus haut building" de Toulouse. Cette attitude tout à fait nouvelle à Toulouse n'a de sens qu'au regard de nouveaux rapports qui s'installent entre tradition et modernité, entre guerre et avenir, entre taudis et logement pour tous. Être moderne ce n'est plus seulement rompre avec ce qui fonde l'identité de la ville de Toulouse, rupture pratiquement intolérable avant la guerre, mais être moderne c'est être "pour l'avenir" dont le modèle est une Amérique réinventée. Les architectes sont plus partagés que le mouvement politique (cf Méric), F. Castaing conserve une attirance par la ruralité, et finit sa carrière en ne construisant que des bâtiments qualifiés lui-même de "régional". Il reste que, autant pour D. Debeaux que pour F. Castaing, le Corbusier reste le maître.

Les autres entretiens confirment que la cité n'est pas dans un processus de rejet systématique et général. A aucun moment, la modernité de la barre n'est présentée comme totalement négative. L'entretien de la cité, (isolation, mis aux normes), son évolution vont dans le sens un processus d'une patrimonialisation qui inclut l'architecture du bâtiment.

ENTRETIEN AVEC :  
**M. Fabien CASTAING**  
 QUALITE : Architecte

### ENTRETIEN ANNEES 50

#### AGENCE :

- Formation de l'agence :

Dès l'origine Mr VIATGE et Mr CASTAING sont à la tête de l'agence avec des collaborateurs : Mr DEBEAUX, un ingénieur : Mr DIS et des dessinateurs.

- Fonctionnement interne :

L'architecte est avant tout un artiste, un créateur et par conséquent le respect des personnalités au sein de l'agence est primordial : pas de rôle fixe attribué, le partage du travail se renouvelle à chaque affaire traitée.

- Rapport avec les maîtres d'ouvrage :

Jamais de rapport direct avec les hommes politiques, leur seul objectif étant d'être réélus.

- Concurrence :

Elle existait fortement à cette époque et on passait à travers les mailles grâce au piston (Mr Viatge était architecte départemental) et à la réputation que l'on s'était constituée.

#### FORMATION :

- Cursus personnel :

De l'enseignement des Beaux Arts on retient essentiellement la pratique du dessin (le corps humain), la peinture, et le dessin d'architecture (le traité d'Esquié). Le diplôme était présenté à Paris : projet d'un moulin à eau dans le Comminges (20 planches bien dessinées) jugé par Auguste Perret... un projet déjà écologiste élu meilleur diplôme.

- Formation personnelle :

La référence absolue est Le Corbusier : l'unité d'habitation de Marseille est devenue la destination du voyage de noce.... Ce qui est à retenir c'est la volupté des formes, l'intelligence du bâtiment, le traitement des matériaux bruts : le béton coffré avec du bois permet des jeux de matière (lumière, texture, sculpture).

La plus belle création reste Notre Dame de Ronchamp.

Le Modulor c'est le nombre d'or à l'échelle humaine.

L'autre référence citée est le Bauhaus comme un retour à une culture de base et à la valeur artistique des productions.

Mais la Modernité a été rapidement prise au piège de la facilité et Le Corbusier s'est trahi lui-même (de Marseille à Nantes) et les autres l'ont trahi, y compris l'agence des 3A.

D'autre part l'architecture rurale, source de bon sens et de vérité, fait partie des références.

Enfin l'Espagne a fait l'objet de nombreux voyages personnels puis d'agence pour admirer les oeuvres de A. Gaudi et de Puig très contestés dans le milieu des architectes de cette époque. C'est surtout pour la décoration, non pas au sens de l'effervescence comme dans l'art décoratif mais comme l'occasion de montrer des savoirs-faire artisanaux (métiers de la menuiserie, ferronnerie, taille de la pierre) que l'architecte les apprécie et demande une réutilisation de l'ornement en architecture. C'est également parce-qu'ils travaillaient en équipe : architectes, artisans, ouvriers avec un savoir-faire et une culture aujourd'hui perdue.

La référence à l'Espagne vient aussi du fait que Toulouse n'est pas une ville française : climat très contrasté et position géographique, et aurait tout intérêt à se rapprocher de l'Espagne.

- Sa pratique pédagogique :

Un peu amer, Mr Castaing évoque ses souvenirs d'enseignant juste avant 1968. Pour lui la formation de l'architecte consiste à regarder et à dessiner (le regard et le geste) et il déclare qu'aujourd'hui on désapprend tout !

#### CONCEPTION :

- La modernité :

C'est le refus de la décoration à outrance et le retour à une culture de base : c'est aussi le refus du père. Mais très vite elle a fait place à une culture de la signature des

fonctionnaires, des politiques

#### COMMANDE :

Les réalisations de l'agence se situent principalement dans les Pyrénées, là bas les changements climatiques sont moins brutaux qu'à Toulouse. Avec le recul, les opérations réalisées (stations de ski) répondent-elles vraiment aux besoins des gens : s'entasser au même endroit et faire la même chose au même moment !

A propos de la cité Roguet : c'était une opération importante pour l'agence : même les meubles avaient été conçus mais leur fabrication aurait coûté trop cher et tout le monde aurait habité le même logement avec les mêmes meubles... L'uniformisation fait tant de dégâts actuellement.

Les petits collectifs étaient très bon marché grâce aux planchers en bois mais aux dépends de l'acoustique.

La façade de la barre avait initialement été calée au nombre d'or avec 16 étages, mais Mr Méric a tenu à bâtir plus haut que le bâtiment de 18 étages de Deromedi : la barre a finalement 20 étages et aurait très bien pu en avoir 50 !

A propos de l'immeuble Citroën : à cause de la faillite de l'entreprise-maître d'ouvrage, les matériaux employés en remplissage de façade (niveaux bureaux) sont médiocres.

faire, une culture propre. A la différence d'aujourd'hui où le main d'oeuvre coûte cher et où la compétence est de plus en plus rare

A propos du concours du Mirail, le projet ne comportait que des unités d'habitations, c'était sans doute un peu plus excessif mais certainement mieux, à long terme, que l'architecture de Candilis : un bon plan de masse mais trop dessiné. Le Mirail reste aujourd'hui un lieu qui n'est pas toulousain (matériaux et population).

La production de l'agence a évolué vers un style plus régional (matériaux et formes) et le plaisir de concevoir reste toujours le même : St-Georges, projet pour la porte de Toulouse-Jolimont, Hôtel de Gascogne, Les Fontaines de Larrey, station de métro-Jolimont.

Au sujet des promoteurs : ils sont souvent critiqués, mais s'ils cherchent à gagner de l'argent, ils ne donnent à la société que ce qu'elle demande.

L'architecte n'est pas aujourd'hui le seul responsable des problèmes sociaux et ce sont les politiques qui ont abandonné leurs tâches.

#### **CONCEPTION :**

- La modernité :

C'est le refus de la décoration à outrance et le retour à une culture de base ; c'est aussi le refus du père. Mais très vite elle a fait place au dirigisme et à la dictature des fonctionnaires, des politiques.

La facilité a remplacé la modernité : les entreprises en ont et continuent à en profiter, les revues l'ont promotionnée, et jusqu'en 1968 aucune critique sur la production architecturale n'a été possible (les grands ensembles aujourd'hui controversés ont été montrés en exemple avant 1968).

La société d'aujourd'hui est uniformisée : un logement, ce sont 4 murs, de la moquette au sol, et 22° en hiver, c'est tout ! Aujourd'hui le comble est atteint : il n'y a plus rien ! Les bureaux Fonta sont le meilleur exemple, ils renvoient une image médiocre de l'environnement que l'on détruit.

- Le logement :

Avec la cité Roguet la satisfaction des usagers se trouvait au niveau de la distribution des pièces : le séjour communique avec la cuisine, les enfants jouent pendant que leur mère prépare à manger et l'ouvrier se repose de sa journée de travail en s'appuyant simplement à son balcon de 1m10 de hauteur.

A cette époque là on pensait que l'on réaliserait ce type de bâtiment toute notre vie.

#### **CHANTIERS :**

C'est avec les ouvriers étrangers (italiens et espagnols) que j'ai le plus appris : ils étaient partis de chez eux avec un savoir-faire, une culture propre. A la différence d'aujourd'hui où la main d'oeuvre coûte cher et où la compétence est de plus en plus rare.

.Avant le chantier était une récréation, un bon moment. Maintenant, c'est devenu insupportable à cause de l'importance prise par le planning, par le nombre des mal-façons, par les problèmes de parkings (en sous-oeuvre) : le chantier est aussi le lieu de règlements de compte ! C'est aussi parce que les gens sont plus exigeants sans avoir acquis pour autant une culture.

Si j'avais un livre à écrire, le personnage principal serait le chef de chantier, le plus important, celui qui fait.

- Les relations avec les entreprises, les bureaux d'étude :  
L'entreprise Deromedi est le premier promoteur en France : elle a utilisé la possibilité, donnée après-guerre, d'emprunter.

Les rapports avec les ingénieurs étaient bons du moment qu'il y avait une bonne intelligence de deux côtés. Pour de nombreux bâtiments de l'agence les calculs de béton avaient une grande importance : le bâtiment des archives en premier, le galbe des pilotis de la cité Roguet.

PL Nervi était une référence mais il faut faire très attention à la main d'oeuvre nécessaire à de telles réalisations.

- Les techniques constructives expérimentées :  
Le porche de l'entrée de la barre de la cité Roguet a été coulé sans coffrage. La préfabrication, c'était notre truc.

- Les réglementations :  
C'était la dictature des fonctionnaires de l'équipement : le plan des cellules était passé à la loupe et comparé aux textes des règlements. C'était le règne de l'angle droit pour des raisons d'économie, à la place de l'harmonie des courbes.

#### **PATRIMOINE :**

- Les publications :  
Certains bâtiments de l'agence ont paru dans le "Dictionnaire des artistes contemporains" et dans "La modernité : un projet inachevé", où figure aussi un texte profession de foi de Mr Castaing.

Les archives personnelles sont à jour.

- La patrimonialisation :

Pour Mr Castaing la cité Roguet évoque une architecture communiste, l'hôtel de Gascogne une architecture plus libre, plus agréable. Aujourd'hui comme toujours Mr Castaing plaide pour le régionalisme (matériaux) et l'ornementation : la station de métro de Jolimont est un clin d'oeil. Les réhabilitations sont très souvent un désastre à cause de l'incompréhension de la volonté architecturale d'une époque passée.

Heureusement pour la cité Roguet l'avis de l'architecte lui a été demandé ; les dégâts ont été limités : le pignon aurait été mieux si les niveaux avaient été marqués.

L'évolution des bâtiments est nécessaire compte tenu des réglementations : les escaliers de secours extérieurs ont été réalisés dans l'esprit du bâtiment.

Mais la plupart du temps les bâtiments ne résistent pas au manque d'entretien.

Mr Castaing mentionne que l'immeuble Citroën risque d'être protégé lui aussi.

INAUGURATION DE LA CITE ROGUET

A. Méric (déjà Sénateur), 6 Ministres présents (Bourges Monory - Achille Auban - Hyppolithe Ducos) (Ancien Ministre de l'Instruction Publique).

Visite des appartements : un appartement témoin aménagé par les architectes (meubles collectés).

L'ASSOCIATION D'ARCHITECTES :

Bescos, diplômé Beaux-Arts 49

Labat (Nègre de Bescos) 49

Castaing 49

Viatge 47

P. Debeaux 50 (juin 50)

1er projet par concours public Castaing/Viatge : logement social Villa des Rosiers.

Sanatorium d'Ossege (gagné mais jamais réalisé)

(Debeaux Nègre de Castaing - Viatge) (Rue Tolosane)

Association Bescos-Labat Sanatorium Monfenat Sagès (id)

(P. Debeaux Associé)

Debeaux Atelier Rue Fermat.

L'atelier 3 A. Indépendance / projets rue des 36 ponts (59-72) (Mr Cagei, décorateur)

Concours publics pour se faire connaître mais peu de confiance... différent public/privé : projets traités de la même façon, plus de difficultés en privé.

Bescos-Debeaux (Assurance de faire le projet, une fois choisi mais difficulté d'être choisi) (en privé : projets souvent compromis en cours d'étude).

ENTRETIEN AVEC :  
**M. Pierre DEBEAUX**  
 QUALITE : Architecte

### INTERVENTION SUR LA CITE ROGUET

Viatge : Architecte départemental : commande d'office attribuée.

Debeaux : Auvent de l'entrée.

Forme hyperboloïde : surface à double courbure  
 Sans coffrage : recherche avec Olivier Dis. Associé  
 Fer suffisant pour grandir la portée, le log.g des génératrices rectilignes.

Grillages et projection de mortier dessus/dessous

Etanchéité ou non : à vérifier

Renfort des rives, accroche sur le Bâtiment existant plus pilier à l'avancée en céramique.

(1ère fois pour Debeaux qu'il expérimente cette conception).

### INAUGURATION DE LA CITE ROGUET

A. Méric (déjà Sénateur), 6 Ministres présents (Bourges Monory - Achille Auban - Hyppolithe Ducos) (Ancien Ministre de l'Instruction Publique).

Visite des appartements : un appartement témoin aménagé par les architectes (meubles collectés).

### L'ASSOCIATION D'ARCHITECTES :

Bescos, diplômé Beaux-Arts 49

Labat (Nègre de Bescos) 49

Castaing 48

Viatge 47

P.Debeaux 50 (juin 50)

1er projet par concours public Castaing/Viatge : logement social Villa des Rosiers.

Sanatorium d'Ossega (gagné mais jamais réalisé)  
 (Debeaux Nègre de Castaing - Viatge) (Rue Tolosane)

Association Bescos-Labat Sanatorium Monfenat Sagès (id)  
 (P. Debeaux Associé)

Debeaux Atelier Rue Fermat.

L'atelier 3 A. Indépendance / projets rue des 36 ponts (30 ?)  
 (59-72) (Mr Cagel, décorateur)

Concours publics pour se faire connaître mais peu de confiance... différent public/privé : projets traités de la même façon, plus de difficultés en privé.

Bescos-Debeaux (Assurance de faire le projet, une fois choisi mais difficulté d'être choisi) (en privé : projets souvent compromis en cours d'étude).

**IMMEUBLE CITROËN : 1959, VENTE SUR PLAN**

Entreprise Beillon (Bescos). Maître d'Ouvrage et Maître d'Oeuvre.

Dessiné principalement par Labat. (Photo Dieuzaide sur Saint-Sernin)

Agence au 14ème - Apport de Debeaux (13ème)

Intervention de Debeaux : courbes sur l'angle Concorde + aménagement intérieur

\*périmètre de 500m déplacé par rapport à Saint-Sernin

Parking Citroën confié à Denoyer. Denoyer : 3A, mais parking et garage possible : Habitat : 3 A

Passage devant Lods et Baudotte pour approbation du projet.

P. Debeaux : Bagnères de Bigorre (Observatoire du Pic du Midi), Casernes Vion, logements de fonction impossible.

2 commandes - 2 contrats (Brunerie)

**CHANTIERS :**

Rapports avec les architectes ?

Rapports avec les bureaux d'étude ?

Planning et organisation du chantier ?

Sécurité.

M. JACQUIN : Conducteur de travaux s'occupe depuis 3 ans / gestion technique de la cité Roguet (l'ensemble des Bâtiments du Service de la Direction de l'Architecture) (rue Damouilles, tel : 81 53 96 44). Architecte départemental : Mr Cazabon.

Généralités : entretien équivalent dans tous les types de bâtiments. Intervention plus lourde sur la barre (entreprises attachées au service pratiquement tous les mêmes qui sont désignées) (financement du Département :

Budget affecté à l'entretien et prix des loyers :

400 x 400 - 320 000 x 12 = 3,8 M.

Nécessiterait actuellement un budget.

Occupants : fonctionnaires du Département ; préfets conseillers généraux...

ENTRETIEN AVEC :

QUALITE : M. JACQUIN

### ENTRETIEN ANNEES 50

ENTREPRISES :

COMMANDE :

- Accès à la commande ?
- Procédures d'appel d'offres (bordereau) et passation des marchés ?
- Passation des marchés dans le cas de projet par phases ?
- Concurrence ? quelles sont les grandes entreprises ?
- Rapports avec le maître d'ouvrage ?

ENTREPRISE :

- Structure et fonctionnement internes ?
- Moyens ? (personnel, matériel)
- Techniques constructives utilisées ? nouvelles ou traditionnelles ?
- Variantes proposées par rapport au projet ?
- Règlements (mise à jour et respect) ?

CHANTIERS :

- Rapports avec les architectes ?
- Rapports avec les bureaux d'étude ?
- Planning et organisation du chantier ?
- Sécurité.

M. JACQUIN : Conducteur de travaux s'occupe depuis 3 ans / gestion technique de la cité Roguet (l'ensemble des Bâtiments au Service de la Direction de l'Architecture) (rue Demouilles, tél : 61 53 98 44). Architecte départemental : Mr Cazabon.

Généralités : entretien équivalent dans tous les types de bâtiments. Intervention plus lourde sur la barre (entreprises attachées au service pratiquement tous les mêmes qui sont désignées) (financement du Département :  
 - Budget affecté à l'entretien cf prix des loyers :  
 800 x 400 : 320 000 x 12 = 3,8 M.  
 Nécessiterait actuellement un budget.

Occupants : fonctionnaires du Département ; préfets ; conseillers généraux...

Entretien lourd, aggravé par un manque de planification d'interventions et des budgets. Difficulté entre surveillance des problèmes éventuels (cf. cuve à eau au-dessous des ascenseurs) et des interventions réelles. Les incidents se multiplient et s'aggravent en attendant les réparations... problème d'évaluation des interventions (cf. chaudière centrale proposée une fois que toutes les chaudières individuelles ont été changées) (au départ charbon !).

Deux types d'intervention : exceptionnelles et quotidiennes.

- Equipe d'entretien affectée à la cité Roguet : entretien quotidien : espaces verts, femmes de ménage, électricien, spécialistes.... gaz

- A propos de la rénovation de la Tour, escaliers secours, étanchéité, réfection façade : le bureau d'esthétique architecturale a exigé de conserver le béton brut. Selon, Jacquin, risque de vieillissement du béton dans les cinq ans à venir équivalent à celui subi pendant les quinze dernières années (Façades nettoyées, décapées (remodernisation ?) et non reprotégées (ex : lazure incolore) : matériaux très poreux. Loggias réenduites grises.

Interventions d'urgence (cf. Bâtiment angle). Fers protégés plastiques (trop près de la surface : rouillent : pertes des caractéristiques mécaniques).

Rampe pompiers : 75 cm afin d'échapper aux nouvelles réglementations IGH : réglementation incendie.

- Problèmes de vieillissement : dus aux économies initiales (plus qu'à "l'ignorance des architectes) d'entretien (cf. Autres cités : même dégâts) de réajustement aux nouvelles réglementation à l'échelle du bâtiment.

#### TYPES DE DEGATS :

Etanchéité : ouvrants, acrotère, terrasse, séchoirs (cf. petits collectifs étanchéité dans le CCTP non effectuées) loggias.

Cuve à eau au-dessus ascenseurs (!) qui alimentent l'ensemble des bâtiments.

Parkings.

Chutes : à l'origine fibro-ciment dans le plancher sans fourreaux : explosées !

Changement de 20 colonnes plus sanitaires.

Isolation : Aucune isolation à l'origine réglementation : isolation par l'extérieur, mais bâtiment non prévu pour être isolé : pertes, ponts thermiques, isolations.

Matériaux absorbants les déformations : (se demander bâti pour combien de temps ?) J.D. : non rattrapables aujourd'hui.

Ouvrants : (pas de joints).

Construction béton : exige un contrôle sur chantier (se demander comment s'effectue le suivi du chantier ?)  
Fers trop près de la surface. Raccords de panneaux.

Ascenseurs : problème/cuve à eau, deux pas suffisantes.

Incendie : escaliers encloués prochainement, escalier de secours aux deux extrémités. Pression eau, arrivée gaz.  
Sous-sol cave (?) utilisation ?

Aménagement extérieurs : entretien, manque parkings, dégâts graffitis.

Les rapports avec l'équipement :

C'est M. Champsaur, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et membre du conseil d'administration de l'Office H.L.M., qui assurait déjà le suivi des chantiers pour l'Office H.L.M., a été chargé de cette opération pour le département : il menait "les architectes à la baguette..."

Le choix de l'agence :

Mr Vielge, architecte départemental, était le seul interlocuteur du département et transmettait la commande à son agence privée des 3A.

fonctionnaires du Département.

- L'obtention du permis :

À cette époque, c'est le Préfet qui l'accordait.

## ENTRETIEN AVEC :

### Mr MERIC

QUALITE : Ancien ministre  
 Conseiller général de Midi-Pyrénées  
 Président de l'Office H.L.M.  
 Maire de Calmont

## ENTRETIEN ANNEES 50

### COMMANDE :

- La maîtrise d'ouvrage et l'obtention du terrain :

Rappel : 1400 logements ont été construits avant guerre, 7000 logements l'ont été dans les dix années après guerre.

La cité Roguet est la première opération de logements réalisée par le Conseil Général.

Le terrain appartenait au département ; c'est celui de l'ancienne gare ferrovière Roguet (régie départementale des chemins de fer du Sud-Ouest) qui a été désaffectée lors de la restructuration du réseau ferrovière vers 1952.

Dans ce quartier, la gare avait amené une activité, une économie que le Conseil Général a voulu maintenir en construisant des logements sur ce terrain afin de loger les fonctionnaires du Département.

- L'obtention du permis :

A cette époque, c'est le Préfet qui l'accordait.

- Les rapports avec l'équipement :

C'est M. Champsaur, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et membre du conseil d'administration de l'Office H.L.M., qui assurait déjà le suivi des chantiers pour l'Office H.L.M., a été chargé de cette opération pour le département : il menait "les architectes à la baguette...".

- Le choix de l'agence :

Mr Viatge, architecte départemental, était le seul interlocuteur du département et transmettait la commande à son agence privée des 3A.

## CONCEPTION :

Cette opération n'a rien avoir avec les cités d'urgence car tout le confort exigé à l'époque s'y trouve.

- Les rapports avec les architectes et entreprises :

Mr Viatgé, architecte départemental, avait une entière liberté. Mr Champsaur très compétent et craint des entreprises, assurait le suivi du chantier.

## LE RAPPORT AVEC LES INSTITUTIONS :

### - Le M.R.U.

Le M.R.U. n'est intervenu que dans le système de financement de l'opération, par les facilités qu'il proposait au département : l'emprunt de 100 % du montant de l'opération à la Caisse des Dépôts et Consignations sur une durée de 20 ans, et la prime à la construction instituée par la Loi Courant. Ces dispositions étaient prises par le gouvernement pour permettre la construction de logements dans la période très critique de l'après-guerre.

Ex : les cités d'urgence étaient des opérations du Ministère (3000 F/m<sup>2</sup>) à but expérimental.

### - La mairie :

Aucune intervention de la commune, le permis étant attribué par le Préfet.

### - La part des constructions publiques et privées :

Le département et les municipalités ont été les premiers à engager la Reconstruction pendant que l'Etat se rétablissait pour prendre le relais plus tard.

Le département et l'Office H.L.M. ont proposé des logements ayant les mêmes niveaux de prestation et d'équipement que les logements du parc privé mais à moitié prix, grâce à la récupération de terrains dont personne ne voulait, au montage et au suivi des opérations (Empalot par exemple). D'ailleurs les menaces de la maîtrise d'ouvrage privée étaient telles que Mr Méric a abandonné la présidence de l'Office H.L.M.

### - L'inauguration de la cité :

C'était un moment important, ayant un impact sur la population parce qu'immédiatement suivi de l'affectation des logements, la plus transparente et juste, selon le nombre d'enfants et l'emploi des familles.

## CONCEPTION :

Cette opération n'a rien avoir avec les cités d'urgence car tout le confort exigé à l'époque s'y trouve.

### - Les rapports avec les architectes et entreprises :

Mr Viatgé, architecte départemental, avait une entière liberté. Mr Champsaur très compétent et craint des entreprises, assurait le suivi du chantier.

Mr Méric est intervenu pour la barre. "C'est moi qui est voulu 20 étages. L'architecte en proposait 15, j'en ai voulu 20 pour plus de logements et parce-que c'était le bâtiment le plus haut de Toulouse." (L'entreprise Deromedi avait déjà construit sur 18 étages).

#### **GESTION :**

Les loyers sont toujours maintenus bas grâce au système de financement de l'opération.

Cette opération a été la seule réalisée et encore gérée par le département : ensuite l'état a pris le relais. Mais si des terrains avaient été disponibles, l'opération aurait pu être renouvelée.

"Cette expérience est à opposer aux opérations menées par l'entreprise Deromedi, qui est devenue une entreprise nationale grâce à la spéculation par la revente de logements à un prix bien supérieur à leur coût de revient, d'autant plus que la part du foncier était toujours à la charge des futurs propriétaires qui versaient des avances à l'entreprise.

#### **PATRIMOINE :**

Le projet a été bien reçu, accueilli avec enthousiasme par tous ceux qui étaient dans l'attente d'un logement (y compris parmi les fonctionnaires du département).

Le journal politique "La Victoire" de Mr Dumas rendait compte des opérations réalisées.

Mr Méric estime que le parc de logements de cette époque a été insuffisamment considéré tandis qu'on se lançait dans d'autres constructions : la politique nécessaire de réhabilitation et les crédits récents qui lui sont affectés ont été trop tardifs.

Aujourd'hui on doit s'attacher à faire du collectif donnant l'impression de l'individuel.

OPERATION CONCERNEE : au centre ville pose aujourd'hui  
 Cité Roguet : des de stationnement pour les habitants, les  
 N° DE PERMIS DE CONSTRUIRE : marquées. L'appartenance  
 SITUATION : Saint-Cyprien : des voies à la mairie complique  
 PERSONNE INTERROGEE : difficultés.

### M. CAZABON

QUALITE : Architecte Départemental à la suite de  
 M. Viatge en 1976

### ENTRETIEN ANNEES 50 :

#### COMMANDE :

- La gestion et l'entretien :

La cité Roguet reste une opération unique. Depuis la  
 construction de logements sociaux par la Société H.L.M.  
 Départementale est aidée par la D.O.L.

Un budget global est affecté à la gestion et à l'entretien de la  
 cité, de sorte que les dépenses ne sont jamais répercutées sur  
 les loyers (800 F pour un T3).

Les petits bâtiments ne posent aucun problème, mais la barre  
 du fait de son entrée unique (une seule cage d'ascenseur, un  
 seul escalier, longs couloirs) pour 200 logements, présente  
 des lourdeurs de fonctionnement.

La mise aux normes (sécurité incendie) a demandé la  
 construction d'escaliers de secours extérieurs (1970-75) et  
 d'une rampe pompiers au bas de l'immeuble pour échapper  
 au règlement I.G.H.

Cette gestion assurée par le département est aussi celle d'un  
 service public : "on se déplace souvent pour rien".

La cause principale des dégradations des bâtiments est l'eau  
 : les parois de béton sont humides et non isolées ; à chaque  
 changement de locataire, le doublage intérieur est réalisé et  
 les pignons de la barre ont reçu un parement extérieur  
 Buchtal.

Les autres travaux concernent les installations les installations  
 de chauffage, les gaines techniques et les équipements  
 sanitaires.

L'implantation d'une telle cité au centre ville pose aujourd'hui des problèmes de stationnement pour les habitants, les limites de la cité n'étant pas assez marquées. L'appartenance du terrain au département, et des voies à la mairie complique également la gestion de ces difficultés.

Les équipements collectifs sont aujourd'hui insuffisants et on prévoit actuellement l'implantation d'une nouvelle M.J.C.

- Le patrimoine :

La barre est protégée et pour sa rénovation l'avis des A.B.F. a été obligatoire; une lasure couleur béton a été demandée.

On peut dire que la cité fait effectivement partie du patrimoine toulousain et Mr. Cazabon la rapproche des archives départementales (dont il a réalisé l'extension avec les félicitations de Mr. Castaing).

- Rapport avec le Maître d'Ouvrage ?
- Accès à la commande ?
- Parts respectives de commandes privées/publiques, de concours.
- Place du projet dans la production de l'agence ?

#### CONCEPTION :

- Qu'est-ce que la modernité à Toulouse à cette époque ?
- Dans quel courant vous étiez-vous ?
- Les références architecturales et "urbaines" ?
- Réflexions sur le logement ?

#### FORMATION :

- Cours personnel ?
- L'enseignement des Beaux-Arts et la formation personnelle ?
- Pratique pédagogique propre ?

#### CHANTIERS :

- Relations avec les entreprises avec les bureaux d'étude ?
- Méthode et suivi du chantier ?
- Techniques constructives expérimentées ? (préfabrication)
- Réglementations ?

#### AGENCE :

- Fonctionnement interne ?
- Rapport avec les Maîtres d'Ouvrage ?
- Concurrence ?

#### PATRIMOINE :

- Publications des réalisations ?
- Avis par rapport à la gestion et la patrimonialisation des œuvres ?

ENTRETIEN AVEC :

QUALITE :

OUVRAGES GENERAUX :

**ENTRETIEN ANNEES 50**

**ARCHITECTES :**

AGENCE :

- Formation de l'agence ?
- Fonctionnement interne ?
- Rapport avec les Maîtres d'Ouvrage ?
- Concurrence ?

COMMANDE :

- Rapport avec le Maître d'Ouvrage ?
- Accès à la commande ?
- Parts respectives de commandes privées/publiques, de concours.
- Place du projet dans la production de l'agence ?

CONCEPTION :

- Qu'est-ce que la modernité à Toulouse à cette époque ?
- Dans quel courant vous étiez-vous ?
- Les références architecturales et "urbaines" ?
- Réflexions sur le logement ?

BIBLIOGRAPHIE

FORMATION :

- Coursus personnel ?
- L'enseignement des Beaux-Arts et la formation personnelle ?
- Pratique pédagogique propre ?

CHANTIERS :

- Relations avec les entreprises avec les bureaux d'étude ?
- Méthode et suivi du chantier ?
- Techniques constructives expérimentées ? (préfabrication)
- Règlements ?

AGENCE :

- Fonctionnement interne ?
- Rapport avec les Maîtres d'Ouvrage ?
- Concurrence ?

PATRIMOINE :

- Publications des réalisations ?
- Avis par rapport à la gestion et la patrimonialisation des oeuvres ?

TOPALOV Ch., "Les promoteurs immobiliers", Paris-La Haye, Mouton, 1976

MAISSIERE B., "Reconstruction, déconstruction", Paris, Picard, 1988

## BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES GENERAUX :

- BLIN P. , "L'AUA, mythes et réalités, 1965-1985", Paris, Ecole d'Architecture de La Villette
- BUTLER R., NOISETTE P. , "De la cité ouvrière au grand ensemble", Paris, Petite collection, Maspéro, 1977
- CHOMBART DE LAUWE P.H., "Famille et habitation", Paris, CNRS, 1967, 2 tomes
- CONAN M., "Concevoir un projet d'architecture", Paris, L'harmattan, 1990
- C.R.U., "L'urbanisation française", 1964
- FLAMAND J.P. : "Loger le peuple", Paris, La Découverte, 1989
- GETUR, "L'habitat des trente glorieuses", Grenoble, 1989
- Le LOUP et alii, "L'immeuble urbain à usage d'habitation", Paris, Pichon et Durand, 1963
- MONNIER G., "L'Architecture en France, un histoire critique. Architecture, culture, modernité", Paris, Sers, 1991
- PRETECEILLE E., "La production des grands ensembles", Paris-La Haye, Mouton, 1973
- PRIOURET R., "La Caisse des Dépôts, 150 ans d'histoire foncière", Paris, PUF, 1956
- QUIRIELLE L. de, "Répertoire de la construction, de l'habitat et de l'urbanisme", Paris, Berger-Levrault, 1963
- TOPALOV Ch., "Les promoteurs immobiliers", Paris-La Haye, Mouton, 1976
- VAYSSIERE B., "Reconstruction, déconstruction", Paris, Picard, 1988

**ARCHITECTURE :**

BOUDON P., "Pessac de Le Corbusier, étude socio-architecturale", Paris, Dunod, 1969, 1977, éd. augmentée 1986

ELEB-VIDAL M.CHATELET A.M., MANDOUL T. "Penser l'habiter, le logement en questions", Liège, Mardaga, 1988

KOPP A. BOUCHER F., PAULY D., "L'architecture de la reconstruction en France", Paris, Le Moniteur, 1982

MOLLEY C., "L'immeuble en formation", Liège, Mardaga, 1990

**REVUES :**

Revue : Architecture d'Aujourd'hui

Revue : Les cahiers de la recherche architecturale : "L'immeuble", 1988

**TOULOUSE :**

ARCHIVES DEPARTEMENTALES : "Cité Roguet" n° 1954, liasses 84, 85, 87  
Plan M.R.U."Quartier St-Cyprien", 1958, n° 3909

BERINGUIER C., "La population des immeubles neufs en 1960", Institut de géographie, Toulouse, 1960

BOUDOU S., "L'implantation des grands immeubles neufs à Toulouse", Institut de Géographie, Toulouse, 1961

COMITE D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT DE LA REGION TOULOUSAINNE, "La vie dans les grands ensembles toulousains", 1963

COPPOLANI Jean, "Toulouse au XXème siècle", 1963

MARCONIS R., "Croissance et redistribution de la population dans l'agglomération toulousaine, 1954-1982", CIEU, 1987

ROY C., "Essai d'analyse des mécanismes sociologiques liés aux problèmes de planification urbaine, Toulouse, 1945-1965", Setic Sociologie, 1965

VIDAILLET M., "Les mouvements de population de Toulouse, 1954-1959", Institut de Géographie, Toulouse, 1960

